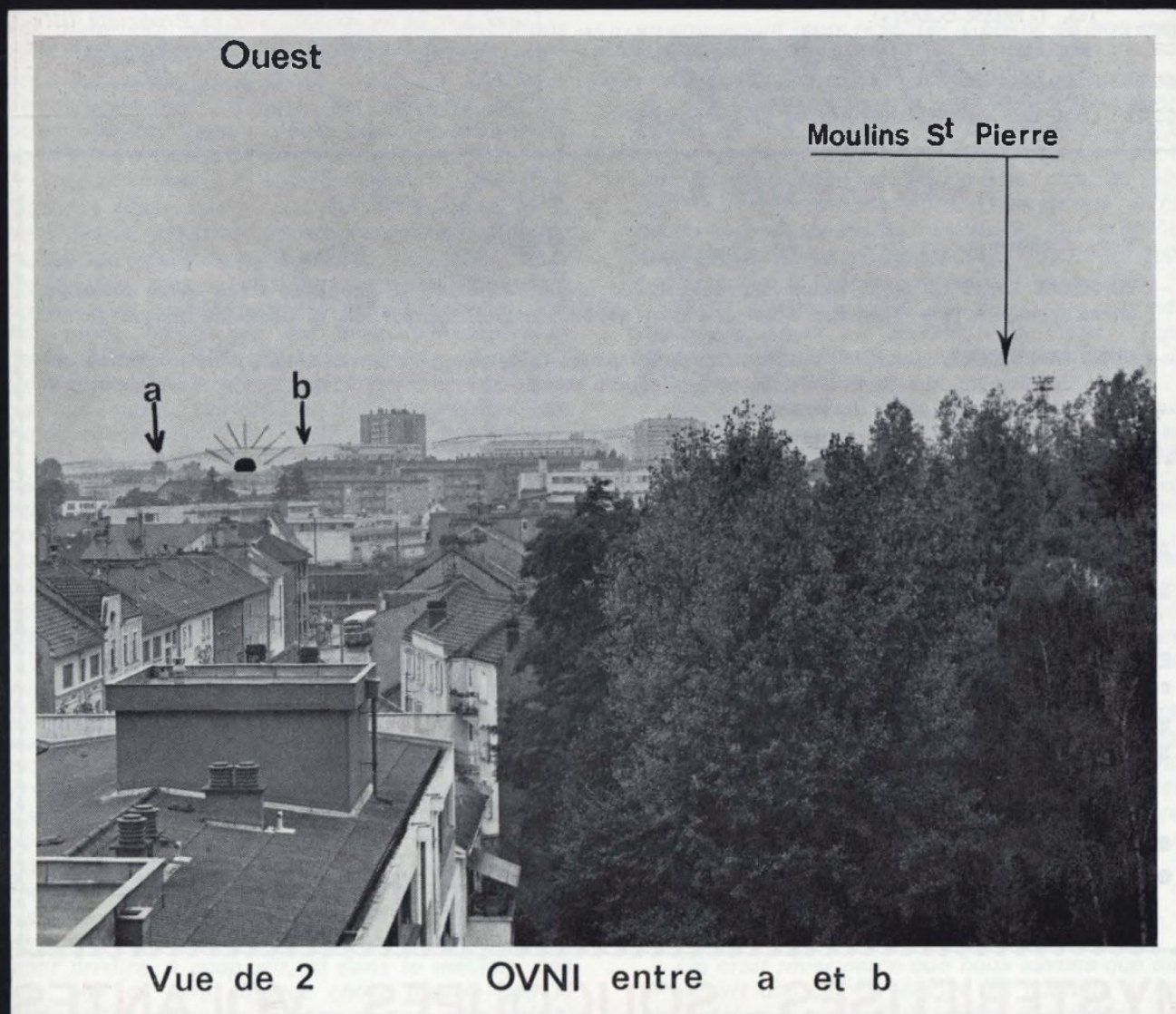


MARS
1975
N° 143

LUMIERES DANS LA NUIT

18° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



Vue de 2

OVNI entre a et b

■ **LE CONTACT, CE LEURRE
DONT ON PARLE** (p. 3)

■ **PROPULSION IMPULSION-
NELLE** (p. 8)

■ **CI-DESSUS :
PRES DE METZ
(Moselle)** (p. 15)

■ **ATTERRISSAGE A SALLES DE
VILLEFAGNAN** (Charente) (p. 20)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : LE CONTACT, CE LEURRE DONT ON PARLE, par F. LAGARDE.
PAGE 6 : SOUCOUPES VOLANTES ET CHARLATANS (2) (Fin), par Pierre NORTH.
PAGE 7 : COURRIER.
PAGE 8 : PROPULSION IMPULSIONNELLE, par Claude POHER.
PAGE 10 : ENQUETE SUR LES EVENEMENTS D'AVION, par MM. BILGORNE, RAUCHE, VALEBOIS, WYSOCKI.
PAGE 12 : UN CYLINDRE VOLANT A COLLERET, enquête de M. BLONDIAU et M. DEHAN.
PAGE 13 : LAHOUSOYE ET CORBIE ; FOUILLOY ET AUDIGNY, observations faites par M. et Mme PERIER.
PAGE 15 : ENQUETE EN MOSELLE, par M. Claude FRITZ.
PAGE 17 : SURVOLE PAR UN OVNI EN SAONE-ET-LOIRE.
PAGE 18 : ILE D'OLERON, enquête de R.E.C. L.D.L.N.
PAGE 20 : EN CHARENTE, ATERRISSAGE A SALLES-DE-VILLEFAGNAN, enquête de MM. J.-A. BOUCHET, J.-L. DEMAILLE, B. POEYBAN.
PAGE 22 : UN OVNI DANS LE PARC DE LA GAUDINIÈRE A NANTES, (« PRESSE-OCEAN »).
PAGE 23 : CURICO (CHILI), LE 25-11-1968, traduction M. BAILON.
PAGE 24 : PROBLEMES DE DETECTION, par Christiano R. KLEIN, traduction M. J. COUDREAU.
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES (Presse); condensé de I. TAHON. COMMUNIQUES.
PAGE 28 : LISTE DES ANCIENS NUMEROS DE L.D.L.N. DISPONIBLES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE

R. OLLIER, R. VEILLITH

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

LE CONTACT, ce leurre dont on parle

par F. LAGARDE

Grâce au travail des ufologues du monde entier, il est désormais acquis qu'il existe un phénomène qui échappe à notre contrôle, et que l'on désigne sous le nom générique d'UFO ou d'OVNI.

Rappelons que ce nom lui a été donné pour désigner une manifestation particulière — mais non la seule — du phénomène dont l'apparence est matérielle, voire métallique, ses évolutions dans l'atmosphère, les traces qu'il laisse au sol... etc... qui confortent la créance pour un objet solide, apparemment fabriqué, bien qu'aucun de ces objets ne soit jamais entré dans un laboratoire pour y être analysé.

Passant outre à ce dernier détail — dont l'importance n'est pas mince cependant, puisqu'il a constitué et constitue encore l'argument principal du dernier carré des négateurs — il était, et il est encore, naturel pour beaucoup de penser que nous étions en présence d'engins hautement perfectionnés, pilotés par des êtres supérieurement doués, provenant de planètes extérieures. Mars, Vénus, furent les premières hypothèses sérieuses de leur origine. Les progrès des explorations spatiales ayant montré la vanité de ces hypothèses, il a fallu reporter cette provenance à des planètes hypothétiques d'autres systèmes solaires terriblement plus éloignées. Notons au passage que cette hypothèse heurte à son tour les concepts actuels de la connaissance et qu'elle constitue une pierre d'achoppement pour les scientifiques, pourtant acquis à l'existence du phénomène.

En partant de cette hypothèse d'engins matériels servant de véhicules à de hardis navigateurs du Cosmos, il fallait bien s'attendre à ce que voient le jour des théories séduisantes de propulsion en accord avec les performances constatées, non seulement par les témoignages visuels mais par les radars de poursuite des avions. Malheureusement, on s'aperçoit qu'elles ont toutes un point commun, celui de faire appel à une énergie encore inconnue ou non maîtrisée, et qu'elles sont irréalisables. On ne peut présumer de ce qui résultera de ce bouillonnement de matière grise, mais on peut prédire, à coup sûr, et dans le meilleur des cas, que ce sera quelque chose d'autre que le phénomène qui nous préoccupe, et pour cause, puisque celui-ci n'a jamais été appréhendé.

Parallèlement, puisque voyageurs il y a, se développent des hypothèses de motivations de ces voyages. Il ne sera plus fait appel ici à des théories pseudo-scientifiques, mais on s'appuiera principalement sur le témoignage. L'imagination cependant n'est pas absente, mais son inventaire nous conduirait hors de notre propos, qui est celui du témoignage.

Le témoignage est de deux sortes :

Celui où le témoin ne fait que décrire ce qu'il voit, et celui où, en plus de ce qu'il observe, s'établit un prétendu colloque avec les passagers de l'engin.

Dans les deux cas, nos visiteurs pourraient paraître avoir le comportement de prospecteurs d'une contrée inconnue, et certains extrapoleront en comparant leurs activités à celles de nos astronautes sur la lune.

Quand on connaît les précautions draconiennes qui sont requises pour le prélèvement des échantillons en vue d'études ou d'analyses, on reste effaré de ce que nous racontent les témoins. On voit les ufonautes cueillir, même arracher sans aucune précaution quelconque des plants divers, des herbes, des végétaux, du tabac, des branches, des feuilles et les rapporter tout de go dans leurs engins sans autres précautions.

Il est pourtant admis, a priori, que nos visiteurs possèdent une technicité avancée... (mais ce sont les témoins qui n'ont aucune notion des précautions à prendre).

On voit les ufonautes prendre à bras le corps des moellons roulés, les empiler en vrac dans une caisse, ou chaparder de l'huile de machine dans un bidon pour en remplir une bouteille... « ils » ramassent des galets sur une plage, font de petits trous dans le sable... etc... de la même eau. Et précisément l'eau a une place importante dans leurs prétendues préoccupations. « Ils » l'aspirent par des tuyaux dans des lacs, « ils » la puisent avec des seaux ailleurs, on en a même vu demander poliment au témoin l'autorisation de la puiser dans son puits.

On croit rêver ! Dans plusieurs témoignages on les voit en train de réparer leur engin, et dans un cas au moins, demander au témoin d'aller acheter quelques bricoles à la quincaillerie voisine pour effectuer la réparation, et ils payent l'achat ! Pourtant de mémoire d'ufologue on n'a jamais entendu dire qu'un garage ait jamais recueilli un de ces engins tombé en panne : ils devraient en avoir, puisqu'on les voit en cours de réparation.

On croit rêver parce que nous savons que dans la plupart des cas le témoin est honnête et qu'il est sincère. Il nous dit la vérité. Il y a donc quelque chose qui se passe que nous ne comprenons pas entre le phénomène et le témoin. Il serait vain de rechercher une motivation des voyages de prétendus extra-terrestres au travers de ces témoignages pour le moins fallacieux.

Le récit des « contactés » est encore plus effarant et pourrait soulever un immense éclat de rire à ne considérer les faits que superficiellement, en s'en tenant à la lettre, comme le cas

de ce jeune célibataire enlevé de force de son tracteur, comme étalon, pour une copulation avec une gente extra-terrestre en vue de régénérer sans doute la race du cosmos.

On n'a pas à faire ici l'inventaire des effets physiques du phénomène, maintes fois constatés et contrôlés : brûlures, arrêts de moteurs, déviation de l'aiguille aimantée... etc... qui sont précisément des arguments de valeur mis en avant par les ufologues comme la preuve irréfutable de l'existence du phénomène. Il serait surprenant qu'il n'y en ait pas sur le témoin rapproché, et le comportement animal est significatif à cet égard.

Les témoignages des soi-disant colloques entre les prétendus occupants des engins sont d'une banalité désespérante. On aurait pu croire qu'ils nous auraient apporté quelques précisions sur leur origine, leur race, l'avancement de leur technique, leurs intentions, il n'en est rien. Non seulement ils ne nous apprennent rien, mais ils paraissent être l'image des préoccupations du témoin, le reflet de ses inquiétudes, le souvenir d'un fait qui l'a marqué.

Nous allons envahir la terre ! Combien de fois cette phrase est-elle rapportée ? Parfois avec une date précise comme celle du 3 décembre 1965 où, bien entendu, il ne s'est rien passé. La menace d'intervention contre l'usage de la bombe atomique est un plat souvent servi, ce qui n'empêche nullement leur perfectionnement et leur fabrication. La tarte à la crème est constituée par les messages de paix qui trahissent l'inquiétude de nos temps modernes, et viennent les messages divins, signe d'une orientation mystique.

On se penche trop sur le contenu de ces récits et pas assez sur le témoin. Il est évident que quelque chose se passe à l'occasion de ce qui est précisément le contact et nous n'en percevons que l'effet parasite, qui constitue le leurre sur lequel on s'excite et dont rien ne peut être tiré, soit pour, soit contre. A part quelques farfelus, toujours présents dans ces cas, le témoin est toujours sincère et dit honnêtement ce qu'il croit avoir vu et entendu.

C'est ainsi que le temps des prophètes modernes est arrivé.

Le « contacté », traumatisé par son expérience, aura hâte d'en faire part, de la clamer s'il estime le « message » pressant, voire de fonder une secte et recrutera des adeptes à qui il apportera sa vérité. Il sera d'autant plus suivi que son équilibre mental n'est pas à mettre en cause, qu'il est honnête, sincère et respectable, qu'il croit à ce qu'il dit, s'il n'était pas malheureusement la victime du phénomène. et si ce n'était qu'un leurre dont il n'a absolument pas conscience.

J'ai voulu me rendre compte si les hallucinations pathologiques avaient quelques analogies avec les effets que produit le phénomène (1).

Voici ce que j'en ai extrait :

(... L'idée selon laquelle un individu pourrait ressentir des influences supra-normales est-elle toujours considérée comme déraisonnable ? Il ne le semble pas. « L'immense majorité des hommes, écrit D. Lagache, admet la possibilité d'agir à distance sur un esprit par un pouvoir spirituel ou une action matérielle ».

...L'humanité aurait, autrefois, possédé communément la fonction hallucinatoire, puis l'aurait peu à peu perdue. Et, peut-être, des êtres lointains, extra-terrestre possèdent-ils une intelligence capable d'influencer la nôtre.

Telles sont les suppositions d'un grand nombre de gens qui rangent dans l'insolite, le mystérieux, le plausible, une part de ce que les médecins considèrent comme pathologique).

(... Dans la classification des hallucinations sensorielles, il est signalé notamment que les « voix » utilisent habituellement le langage courant des mots empruntés au vocabulaire commun, que les visions ont un caractère érotique ou mystique. Souvent elles ont un caractère pénible ou terrifiant. Au cours de certaines hallucinations apparaissent de petits personnages. Le malade a l'impression de toucher, de recevoir des chocs électriques, des sensations de lourdeur, de lévitation, de transformation en matière inanimée. Les hallucinations psychiques sont des effets que le malade prend pour des transmissions de pensée. Par exemple ce sont les propres idées du patient qui sont connues, captées, mises au jour. Son langage intérieur est rejeté en « écho », ses intentions devancées).

Il faut convenir que la description de ces cas pathologiques ressemble d'assez près aux récits des témoignages. Il n'est pas du tout dans mes intentions de présenter le témoin comme un malade, mais de montrer une forme de dérèglement qui ressemble aux effets que produit assurément le phénomène lorsqu'il est en contact avec le témoin.

Le caractère dérisoire et l'absurdité de nombreux témoignages ne sont pas passés inaperçus de la plupart des ufologues, et certains pour les justifier usent d'un terme lapidaire en avançant « qu'ils » (c'est-à-dire le phénomène) se moquent de nous, ou « qu'ils » nous font du cinéma. C'est exact qu'il semblerait en effet que très souvent le témoin décrit le phénomène comme s'il était effectivement face à lui et que l'on pourrait en déduire qu'il se déploie pour le témoin qui le regarde. J'ai dû tomber moi-même dans cette erreur pour quelques témoignages, où ce déploiement pour un spectateur unique paraissait manifeste, et où j'ai oublié que si c'était le témoin qui l'interprétait il ne pouvait pas en être autrement. Il n'est pas interdit de penser que des « êtres supérieurs » puissent se gausser de notre infériorité mentale présumée et s'amuser à nos dépens : mais ce serait alors une farce permanente, un cinéma perpétuel, et nous serions amenés à penser que la motivation de leur venue sur terre serait simplement de venir s'amuser à nous jouer des tours. Ce serait aller un peu loin...

Je ne crois pas que le phénomène fasse du cinéma, pas plus d'ailleurs que le témoin. Je crois qu'à ce moment précis se produit le contact entre le phénomène et le témoin, contact unilatéral dont on peut discuter encore s'il est possible ou non, mais qui serait conforme à ce que l'on pourrait en attendre : contact d'un ordre physique probablement, en conformité avec les effets déjà constatés, et qui agirait subsidiairement sur le psychisme du témoin. Ce sont les dérèglements de ce

psychisme qui constitueraient le signe qu'un contact a eu lieu, contact dont la nature et les motivations restent inconnues.

Je ne crois pas que jamais il ait existé un dialogue entre le phénomène OVNI et le témoin, un dialogue dans le sens où nous entendons une conversation, même si elle est réduite à un monologue. Tout se passe, témoignage y compris, comme si le phénomène faisait partie d'un monde où nous n'avons pas accès, d'un monde parallèle en quelque sorte, pour utiliser un langage conventionnel. Par contre il apparaît qu'à l'occasion de circonstances favorables le phénomène a accès dans notre monde où il se matérialise à nos yeux. Il est même possible qu'il cherche le contact, et qu'il se heurte à des impossibilités de nature pour nous le faire sentir, et ce serait, semble-t-il, son rôle, à supposer qu'il possède un psychisme plus élaboré que le nôtre.

La présence préalable d'un objet phénomène ne faisant aucun doute, il semble bien que le témoin décrit parfaitement la première phase de ce qu'il observe jusqu'à ce qu'intervienne le traumatisme provoqué par le phénomène, et qui est probablement la marque du contact. Dès cet instant il se trouve déconnecté de ses perceptions sensorielles normales, il extériorise ses sentiments profonds, les projette sur le phénomène comme sur un écran où il verra ses propres pensées transposées et imagées. Il n'y a pas d'autres explications à la pauvreté manifeste et souvent dérisoire des récits rapportés par le « contacté ».

Il faut donc rester très prudent dans l'interprétation de ces récits et les accueillir avec la plus extrême réserve et non pas comme l'image de la réalité mais comme l'image d'un contact dont on ne sait rien, et dont la victime n'a pas eu conscience. Il importe cependant de les recueillir, car peut-être certains comportent-ils « une clé », ou à moins que des prémonitions se fassent jour au cours de ces contacts par l'exacerbation des facultés du subconscient.

La vie du témoin, son éducation, ses croyances, sa situation affective, ses frustrations, ses préoccupations habituelles, sont importantes à connaître pour traduire la signification de son récit. Les enquêtes sont inexistantes ou presque à cet égard ; il est vrai qu'elles sont difficiles et demanderaient l'intervention de psychologues ou de psychiatres. Pour illustrer cette proposition on pourrait essayer son application sur un cas de « contacté » célèbre, connu de tous, et je pense par exemple à celui des époux Hill, qui a été abondamment diffusé et notamment par M. Hynek (2).

On y apprend qu'il s'agit d'un couple interracial autrement dit de métis. Ce petit fait simplement mentionné va constituer l'élément intéressant. Il faut avoir connu de nombreux métis, comme cela est mon cas, pour avoir une idée de la position sociale inconfortable qui est la leur. Ils sont rejetés par les racistes des deux souches (plus nombreux qu'on ne le croit, consciemment ou inconsciemment), qui leur attribuent tous les défauts des deux races à l'exclusion de leurs qualités. J'ai souvent constaté chez eux un sentiment de frustration, d'amertume, se croyant à tort ou

à raison l'objet d'un ostracisme dans leurs activités professionnelles, ou dans leurs relations sociales. Il n'y a pas d'élément pour juger si tel était précisément le cas des époux Hill, j'extrapole donc en supposant qu'un tel état de frustration doit exister aussi chez eux, plus ou moins enfoui dans leur subconscient. Il était dans l'ordre des choses qu'ils relatent à l'occasion de ce « contact » des expériences sur leur humanité : aiguille dans le nombril, rognures d'ongle, de barbe... etc..., humanité qui rentre dans leurs préoccupations et qui doit leur poser des problèmes. La motivation existe donc et on pourrait la trouver de même pour peu qu'on en ait les éléments dans d'autres cas connus.

Qu'on ne pense pas que j'expose cette théorie pour nier par ce biais l'existence du phénomène comme certains ont pu essayer de le faire encore récemment, mais pour l'étudier dans ses effets sur l'homme, et pour éviter que des théories s'élaborent sur des fantasmes. Je sais bien que je n'empêcherai pas pour autant certains de croire aux nouveaux prophètes qui nous apportent les soi-disant messages des extra-terrestres, mais ce sera pour le moins une mise en garde contre une orientation d'esprit qui n'a que trop de facilités à se répandre, et dont je pense avoir dénoncé l'erreur.

Que le témoin sincère soit assuré ici de tout mon respect, je ne mets pas en cause son honnêteté. Je suis absolument convaincu qu'il a vécu une expérience unique du plus haut intérêt dont il se souviendra toute sa vie, et probablement d'une très grande portée, si nous avons les connaissances requises pour pouvoir l'exploiter. Il a libéré son subconscient à cette occasion, et il croit d'autant plus à sa vérité qu'elle correspond à ses sentiments profonds. En fait le phénomène est là qui frappe à notre porte, cherchant peut-être à pénétrer dans notre conscience.

Mais je n'ai hélas aucun pouvoir pour convaincre le témoin que sa vérité n'est qu'un leurre. Si des interrogatoires sous hypnose peuvent permettre de déceler une supercherie ou un mensonge, faire à l'occasion remonter en surface un détail oublié, je ne pense pas qu'ils puissent en rien modifier la teneur d'un récit imprimé dans le conscient, et ils ne pourront jamais constituer une preuve de la réalité des faits allégués.

F. L.

(1) Encyclopaedia Universalis. Vol. 8. Pages 216, 217, 218, 219.

(2) J. Allen Hynek « Les Objets Volants Non Identifiés : mythe ou réalité ? ». Edition Belfond. Page 186 à suivre.

SOYEZ ACTIFS !

**seule l'union de nos efforts
nous permet d'avancer dans
le chemin de la vérité.**

Soucoupes Volantes et Charlatans ^(2 FIN)

par Pierre NORTH

Voici la fin de l'intéressant article de P. NORTH, qui traite également de la question du Contact ; on constatera que l'opinion émise est différente de celle de F. LAGARDE. Tout cela constitue un pas en avant, et il est permis de croire que des études un peu plus affinées permettront d'y voir plus clair sur ce point.

Pour justifier le mépris que l'on porte aux « contactés » du genre d'Adamski, on avance parfois l'argument suivant : Leurs histoires se contredisent, alors que les cas admis se ressemblent, et parfois de manière précise. Argument bien faible, car parmi les cas admis (atterrissages et autres), la diversité des formes décrites (pour les MOC aussi bien que pour leurs occupants) est très frappante et ne peut assurément pas être attribuée aux erreurs des témoins. Cela d'ailleurs n'empêche pas certaines caractéristiques de réapparaître souvent, ne fût-ce que dans le comportement.

Quant aux « contactés », se contredisent-ils tellement ? A ma connaissance, TOUS les « contactés » ont dit qu'ils avaient affaire à des extraterrestres (venant de Vénus, de Mars ou d'ailleurs). Presque tous présentent les « ufonautes » sous un jour flatteur. Beaucoup transmettent de pieux avertissements au sujet de la bombe atomique, susceptible de déséquilibrer, paraît-il, l'ordre universel. Et, malgré nos coupables infractions aux « Lois Cosmiques », ils nous transmettent parfois de passionnants secrets, tels que le principe de propulsion des S.V. (électro-magnétique, comme il se doit), ou même le remède au cancer, remède dont l'efficacité dépend de nous, bien sûr. Que voulons-nous de plus ?

Ainsi, nous voilà obligés de tenir compte des contactés. Mais le domaine des S.V. recouvre encore bien d'autres choses.

Il y a quelques années, je trouvais scandaleux de mettre dans le même panier soucoupes volantes et « sciences occultes ». Mais on peut trouver dans LDLN (11) des histoires à dormir debout sous le titre « Recherches parapsychologiques du GAAM » : séances spirites, apparitions de S.V., voiture « bercée transversalement » lors d'un trajet (12), etc. Aux Nourradons, des phénomènes de hantise ont été constatés à un endroit d'apparitions récurrentes de S.V. Ce n'est pas pour rien, finalement, que les livres traitant de S.V. côtoient dans les librairies, les livres d'ésotérisme et de sorcellerie. Car même si « Science et Vie » croit pouvoir affirmer, en vertu de certaines apparences, que les « soucoupes » doivent être une affaire de savants (nous serons bien avancés !), le sujet n'en reste pas moins lié aux sciences occultes, et cela d'une manière si courante qu'elle en devient, à mon sens, significative.

Nous voilà au terme de ce petit voyage à travers le redoutable borbier intellectuel que constitue le domaine des S.V. J'espère qu'il aura fait réfléchir le lecteur.

Les cas cités plus haut montrent qu'il n'existe aucune solution de continuité entre les cas les plus solides (Socorro, Valensole, etc.) et les récits les plus fantaisistes des contactés, exactement de la même manière qu'entre les atterrissages avec « pilotes » et les histoires de fées.

N'oublions jamais que, « ...quoi qu'ils » soient, leur attitude est fatalement fonction de la nôtre » (13). Alors, que nous servent les dérisoires tentatives destinées à augmenter le « rapport signal-bruit », si ce que nous voudrions appeler le « bruit » fait partie intégrante du phénomène ? En effet, qui est le charlatan : Adamski ou le « Vénusien » ?

Nous savons que, dans bien des cas, les témoins sont, d'une manière ou d'une autre, visés ; il n'est pas besoin, pour s'en rendre compte, de faire les savants calculs statistiques de Beckman (14). Dans certains cas très particuliers, un simple raisonnement géométrique suffit (15). Dans d'autres, le caractère de provocation ou d'intimidation vulgaire est flagrant (12). Cependant, les S.V. sont à la mode, et A. Michel ne croyait pas si bien dire, dans sa préface à « Mystérieux Objets Célestes » : « ...lorsque l'étude de l'activité extraterrestre se sera imposée... nous regretterons peut-être... l'époque clandestine ». Or, plus nombreux seront les amateurs de MOC et plus le phénomène sera encouragé à s'exhiber complaisamment, à étaler ses cabotinerie douteuses, à développer son jeu sinistre, c'est-à-dire à nous imposer une forme de « contact » que nous n'avons ni prévue, ni souhaitée.

Amère victoire que celle de la vulgarisation du sujet !

En résumé, je dirai que l'aspect scientifique du problème MOC n'est qu'un leurre ; jusqu'à quand nous bercerons-nous des illusions de la connaissance, fût-elle munie d'un grand C, alors même que l'objet de celle-ci étale avec ostentation l'hostilité de ses intentions ? Voulons-nous imiter les philosophes byzantins, bien davantage préoccupés par le sexe des anges que par l'invasion de leur capitale ? La connaissance pour la connaissance, la science pour la science, voilà une attitude irresponsable autant que révoltante lorsqu'elle tolère et encourage l'intoxication méthodique des esprits. Il est bien beau de vouloir faire briller la vérité de tous ses feux, mais l'éclat souhaité peut prendre une teinte inattendue lorsqu'il n'est que partiel.

Car enfin, de quoi avons-nous l'air ? Ressemblons-nous à d'intrépides pionniers contribuant au progrès de l'humanité, ou à des ânes dociles poursuivant une carotte même pas authentique ? Il y a cinq ans, on pouvait encore écrire sans rire que « la pensée de l'espace » était en train d'établir « le contact sans le muer en sujétion » et qu'une « vertigineuse aventure » nous attendait (16). Actuellement, réitérer de telles spéculations serait de fort mauvais goût ; la vertigineuse aventure commence effectivement, mais les gentils animateurs qui la dirigent ne m'inspirent aucune confiance.

Dans le monde scientifique, la notion de « responsabilité du chercheur » est bien connue (sur-

tout depuis l'existence des bombes atomiques) et souvent discutée. Or, on sait que les S.V. sont dirigées par une intelligence, et qui dit intelligence dit aussi volonté et liberté. L'objet d'étude des soucoupistes n'est donc pas inerte comme l'est celui de tous les autres scientifiques (sciences humaines exceptées). Par conséquent, la question de la responsabilité du soucoupiste se pose en termes beaucoup plus aigus, et pourtant jamais elle n'a été soulevée, malgré son importance croissante.

Je me demande d'ailleurs de plus en plus ce que cherchent en réalité les ufologues. La vérité ? oui, bien sûr, mais on peut se demander quels fruits nous apportera l'étude minutieuse d'un mensonge. En effet, le phénomène ressemble fort à une vaste mise en scène, et bien des ufologues le reconnaissent (14), (17). Mais le plus inquiétant est que plusieurs d'entre eux ne voient rien de répréhensible à cette manipulation d'une partie de l'humanité. Au contraire, ils s'en félicitent, et veulent y voir un catalyseur de progrès ! Certains vont jusqu'à prétendre que résoudre le problème équivalait à établir le contact, et que l'on doit donc s'efforcer d'en hâter l'avènement.

La liberté, voilà justement une notion que les ufonautes méprisent complètement : arrêts de voitures, sièges de maisons isolées, enlèvements, lavages de cerveau, intimidation, destruction (18) ; cela pue la volonté de puissance et de domination. Aucune étude, si scientifique soit-elle, n'amé-

liorera la situation, bien au contraire. Cela d'ailleurs ne semble pas être le but des promoteurs de la recherche, plus séduits apparemment par le mirage des « nouveaux concepts » et de la perception fulgurante des ténébreux mystères cosmiques, que préoccupés du sort de leurs semblables.

Précisons bien : je ne jette pas la pierre aux pionniers, qui n'avaient ni les connaissances, ni le recul nécessaires pour voir dans quelle galère ils s'embarquaient — et qui ont bien fait de s'embarquer. Mais maintenant que l'on sait de quoi il retourne — car on sait déjà pas mal de choses sur les OVNI — je souhaiterais que tous les soucoupistes réfléchissent.

15 décembre 1974.

NOTES

- (11) LDLN « Contact », cinquième série, N° 2, mai 72, p. 11 et 12.
- (12) Voir aussi LDLN N° 132, p. 19.
- (13) J. de la Sardierre : « La question du contact », LDLN N° 125.
- (14) Auxquels A. Michel fait allusion dans LDLN N° 133, p. 4.
- (15) « OVNI et mouvement diurne », LDLN « Contact », troisième série, N° 2, mai 70.
- (16) A. Michel, « Pour les S.V. », p. 72.
- (17) « La nouvelle vague des soucoupes volantes », de J.-C. Bourret, p. 217.
- (18) F.S.R. Vol 19, N° 6, p. 30.

COURRIER

● Dans votre N° 140, de décembre 1974, dernière page, au bas « COURRIER », signé Jacques Bonabot, il est question de boules lumineuses de très petit diamètre se promenant au voisinage des voitures.

Personnellement, j'ai eu un tel phénomène il y a quelques années (date non relevée).

Je rentrais sur Paris en voiture par l'autoroute S. J'arrivais à hauteur d'Orly, environ 1 km avant la balise de piste qui se trouve sur le côté droit quand on va sur Paris. C'était l'après-midi, environ 4:00. Temps clair mais gris, pas spécialement lumineux, bien que la vue soit parfaite et sans reflet. Devant moi, à environ deux mètres de haut, à une distance impossible à déterminer, disons un peu moins de 100 mètres, un petit nuage noir mais peu condensé, je voyais nettement au travers. Forme irrégulière, plus long que haut. Environ 2 m de large et 1,50 de haut. La route était déserte devant moi sur une grande distance et il se dessinait parfaitement. Je regardais cela étonné, n'ayant jamais vu une chose semblable à si faible altitude (je suis un ancien pilote aviateur), aucune explication plausible pour expliquer cette présence. Et en l'espace d'une seconde le tout s'est rassemblé en une boule parfaitement ronde d'un noir opaque. Grosseur de la boule, diamètre 5 à 6 centimètres.

Cette boule s'est dirigée à grande vitesse en direction de ma voiture. Elle aurait dû normalement passer au-dessus ; en voyant la trajectoire j'ai compris qu'elle allait percuter le pare-brise. J'ai donc pensé à baisser la tête vers la droite pour éviter les éclats et de réduire ma vitesse en levant le pied de l'accélérateur (je marchais à 140 chrono, 150 compteur). Mais le phénomène a été tellement rapide que j'ai été gagné de vitesse sans avoir pu rien faire ; cela m'a permis de tout voir. Le choc a été très brutal et particulièrement bruyant. Normalement, le pare-brise aurait dû voler en éclats, il est resté intact. Le choc a eu lieu exactement en face de ma tête, au milieu du pare-brise (je viens de mesurer la hauteur, exactement 1 mètre). Si la boule avait été immobile à la distance où je l'ai vue, j'aurais eu le temps d'un geste de défense de la tête et lever le pied de l'accélérateur ; d'un autre côté elle serait passée à droite et au-dessus de ma voiture, qui est très basse. Au moment de l'impact je n'ai vu aucun éclat, tout a disparu.

Deux choses sont étonnantes : 1°) Le rassemblement du nuage très rapide, comme si une force extérieure intelligente rassemblait tout cela en une boule parfaite, ronde, aussi condensée que possible. 2°) La direction anormale prise par la boule (il n'y avait pour ainsi dire pas de vent), comme si cette même force intelligente voulait la diriger dans ma direction pour m'atteindre en pleine figure. D'autres voitures étaient passées peu de temps avant moi. Je ne suis pas arrêté, il n'y avait plus rien à voir. Un simple regard dans le rétroviseur, mais plus rien.

Ce phénomène se situe bien dans la ligne des autres phénomènes cités dans votre N° 140 et j'ai pu le voir entièrement, de sa formation à sa disparition, c'est pourquoi je vous le signale.

Ch. MIGNON.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations insolites, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

PROPULSION IMPULSIONNELLE

Une des solutions possibles au problème des accélérations brutales des OVNI

par Claude POHER

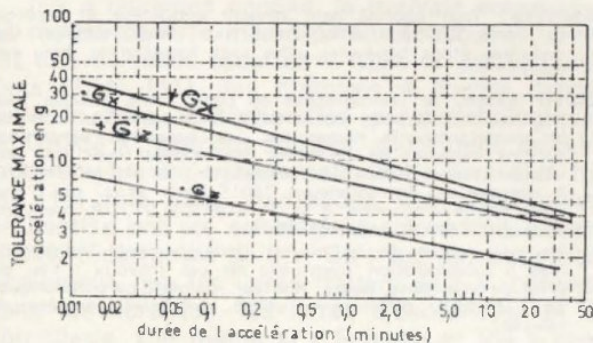
Chef de la Division Systèmes et Projets Scientifiques au Centre National d'Etudes Spatiales

Les problèmes liés à l'entraînement des astronautes aux diverses phases des vols spatiaux a conduit les médecins à se pencher sur la tolérance maximale de l'organisme humain à des accélérations élevées.

Ils ont donc effectué de très nombreux essais en plaçant des pilotes ou des astronautes à bord de dispositifs complexes de simulation (centrifugeuses ou chariots à fusées) tout en leur demandant d'assurer des tâches délicates de surveillance de nombreux instruments et de pilotage pendant les périodes d'accélération.

On s'est alors aperçu que la tolérance à une accélération constante dépendait de la direction de cette accélération (ce qui a conduit à la position couchée sur le dos, bien connue, pour les lancements Apollo par exemple), mais aussi que la tolérance à cette accélération dépendait fortement de la durée totale de l'accélération : des accélérations extrêmement élevées pouvant être supportées pendant un temps très bref (ainsi il est possible de tolérer 30 fois l'accélération de la pesanteur pendant 1 seconde environ, alors que l'on peut difficilement supporter plus de 3 fois cette accélération de la pesanteur pendant plus d'une heure).

La figure ci-dessous montre les résultats des essais tels qu'ils ont été publiés par la NASA (1) il y a 10 ans déjà.



Ceci nous montre que dans la position couchée sur le dos (courbe + Gx) l'accélération maximale tolérable pour un pilote entraîné (lui permettant de continuer à piloter normalement) est donnée par la relation suivante :

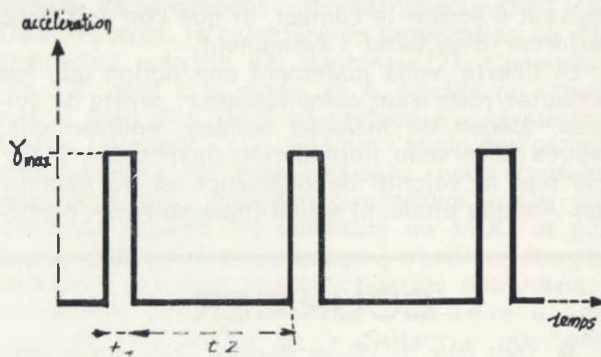
$$\gamma \text{ max} = 322 (T) ^{-0,27}$$

où $\gamma \text{ max}$ est donné en m/sec^2 et T est la durée de cette accélération en secondes.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Bien qu'aucune simulation n'ait pu être faite jusqu'à présent, il semble bien que cette propriété continue à se vérifier pour des durées d'accélération extrêmement brèves et qu'elle soit encore valable si ces accélérations se reproduisent périodiquement avec des périodes de « repos » consécutives.

Imaginons alors un véhicule dont le système de propulsion ne soit pas continu comme un « jet » mais impulsif et périodique : ainsi, l'accélération produite par la propulsion aurait l'allure suivante au cours du temps :



Le moteur produirait une accélération importante « $\gamma \text{ max}$ » pendant le temps t_1 et serait ensuite au repos pendant le temps t_2 ... et ainsi de suite.

On s'arrangerait, bien sûr, pour que le choix des grandeurs $\gamma \text{ max}$ et t_1 respecte la tolérance maximale de l'équipage telle qu'elle a été mise en évidence précédemment.

Quand on se livre au calcul de la distance parcourue par un tel véhicule au bout d'un certain temps (calcul ennuyeux dont je laisserai le soin au lecteur pointilleux de vérifier l'exactitude) on obtient la relation suivante (volontairement simplifiée) :

$$D = 162 \cdot T^2 \cdot K^{0,72} \cdot \sigma^{0,28}$$

dans laquelle :

« D » est la distance parcourue en mètres au bout du temps « T » exprimé en secondes si le nombre d'impulsions d'accélération est « σ » par seconde et si

$$k = \frac{t_1}{t_1 + t_2}$$

Cette équation n'est, pour le non mathématicien, pas bien spectaculaire, mais elle sous-entend cependant des propriétés étonnantes.

Un exemple fera mieux comprendre :

— Supposons, pour fixer les idées, un temps de repos t_2 égal à quatre fois le temps d'accélération t_1 — (alors $k = 0,2$) et voyons quelles distances parcourt notre hypothétique véhicule en 1 seconde et en 10 secondes :

Nombre d'impulsions
d'accélération
par seconde

10
1 000
1 milliard

Distance parcourue
en une seconde

100 mètres
350 mètres
17 km

Distance parcourue
en dix secondes

10 km
35 km
1700 km

N'oublions pas que dans ces conditions un homme entraîné supporte (en principe) parfaitement l'accélération et reste toujours capable de piloter manuellement le véhicule.

Il est intéressant de rapprocher ceci des « bourdonnements » perçus par les observateurs proches d'OVNI. Ainsi la fréquence du propulseur de ces engins pourrait être de l'ordre d'une centaine de Hertz, et d'après le modèle précédent de propulsion impulsioneuse on pourrait par exemple faire une hypothèse du type suivant :

Imaginons un OVNI ayant un système de propulsion pulsé utilisant un procédé électromagnétique (action d'un champ magnétique sur un courant électrique parcourant le plasma constitué par l'atmosphère environnante volontairement ionisée) (*) avec un champ et un courant pulsés à 100 Hertz, un témoin proche percevrait un bourdonnement dû à l'agitation rythmique des molécules d'air ionisées et l'engin serait, selon le résultat précédent, capable, à partir de l'arrêt complet au sol, d'accélérer et de disparaître dans des nuages situés vers 2.000 mètres d'altitude en moins de 3 secondes 1/2 sans que l'équipage en soit plus incommodé que les astronautes de la NASA pendant leur entraînement.

C'est précisément l'ordre de grandeur de ce que prétendent avoir vu les nombreux témoins du départ d'un OVNI.

Ce résultat paraît bien sympathique car il peut s'extrapoler sans trop de hardiesse à partir de la physique que nous connaissons bien, sans en violer les lois en aucune manière.

Il faut cependant se garder de trop d'optimisme car nous avons été amenés à faire deux hypothèses :

1° — Extrapoler les résultats des mesures biomédicales sur les pilotes très au-delà des limites de ces mesures : 0,5 seconde, alors que nous parlons ici de millisecondes ou de nanosecondes.

2° — Supposer que le rapport de 4 entre temps d'accélération et temps de repos est suffisant... ce qui n'est pas du tout évident en l'absence d'expérimentation réelle, il faut toutefois remarquer qu'une erreur d'un facteur 10 sur ce paramètre ne conduirait qu'à une erreur de facteur 5 sur la distance parcourue et à une erreur d'un facteur à peine supérieur à 2 sur le temps de parcours correspondant.

J'espère qu'il sera possible, un jour, de vérifier expérimentalement si ces hypothèses sont réalistes ou non (2). De toute manière cela ne résout en rien le problème de l'énergie nécessaire pour produire l'accélération colossale indispensable.

En effet, dans notre exemple précédent où $n = 100$ Hz et $k = 0,2$, cette accélération vaudrait 170 fois l'accélération de la pesanteur ! (c'est-

à-dire que le propulseur devrait être capable de produire à chaque impulsion une force égale à 170 fois la masse totale du véhicule).

Il ne faut pas croire que la structure du véhicule serait soumise à des efforts incompatibles avec les matériaux connus, en effet cela correspond à des chocs répétés de 170 g durant 2 millisecondes chacun, et l'on sait déjà fort bien réaliser, en recherche spatiale par exemple, des matériels qui résistent à des contraintes beaucoup plus sévères encore.

Je n'ai pas voulu par cet article proposer la solution d'un problème, ni conclure que les OVNI sont des véhicules extraterrestres, nous en sommes loin, mais montrer que la méthode scientifique pourrait élucider ce qui au premier abord pouvait sembler presque miraculeux. C'est comme cela que devra être résolu le problème posé par l'existence d'une masse phénoménale de rapports d'observation d'objets volants particulièrement insolites. Il faut s'accrocher aux faits et raisonner froidement sur ces faits en utilisant au maximum nos connaissances. Celles-ci sont solidement établies sur une expérimentation soignée et c'est par elles seules que nous pourrons asseoir solidement notre compréhension du phénomène OVNI.

Claude POHER
janvier 1975.

(1) NASA BIOASTRONAUTICS HANDBOOK
WEBB PAUL MD - NASA SP 3006 (1964).

(*) Ioniser l'atmosphère n'est pas possible à la pression existant au sol... sauf pendant un instant extrêmement bref... alors pourquoi pas ? L'ionisation (donc la lumière émise) serait pulsée elle aussi... et il semble bien que des photographies d'OVNI l'aient montré.

(2) Pour le vérifier il faut construire des stations automatiques d'observations comportant des appareils de mesures spectrophotopolarimétriques. C'est la seule façon de parvenir à un résultat incontestable.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Enquête sur les événements d'AVION (Pas-de-Calais)

par MM. BIGORNE, RAUCHE, VALEMBOS, WYSOCKI

Avion, localité minière de 23.000 habitants, est située dans l'agglomération de Lens. La localité a été bâtie sur des anciens marais asséchés. On y trouve encore des stations de pompage. Les alentours de ville et les terrains vagues sont toujours marécageux.

Toute la région est riche en gisements de houille. Le réseau de lignes HT y est très dense, afin d'alimenter les usines et entreprises de l'agglomération de Lens. Un important réseau de voies SNCF ou Houillères nationales quadrille le territoire qui est, de plus, traversé par la rocade minière (voie rapide de circulation routière) entre Lens et Arras.

Cette région, malgré sa densité de population, semble très « visitée » par les manifestations du phénomène OVNI. Après le cas de Hulluch, et bien d'autres, se pose maintenant l'énigme d'Avion : plusieurs observations en vol ou au ras du sol, à des dates rapprochées ; une trace présumée, qui reste mystérieuse, incompréhensible, encore au moment où nous rédigeons ce texte, même après enquête du Commissariat de police de la localité et un travail énorme des enquêteurs LDLN, pour étudier et rassembler les déclarations de témoins qui ne se montrent pas toujours coopératifs.

L'ENQUETE

Témoignage n° 1 : Témoin hostile. Avion, mardi 8 janvier 1974 entre 21:30 et 22:00.

Mlle Berthin Guislaine, se dirigeant de Mericourt vers Avion, parvenue rue E.-Letombe, devant la maternité, aperçut un objet lumineux de forme ronde, de couleur rouge-orange flamboyant, estimé visuellement de la taille d'une balle de caoutchouc avec, à l'arrière, une zone clignotante plus lumineuse, fonctionnant selon une période de 1/2 seconde allumée, 1/2 seconde éteinte, et se dirigeant approximativement SO-NE, à faible vitesse et en pente douce, semblant se rapprocher du sol.

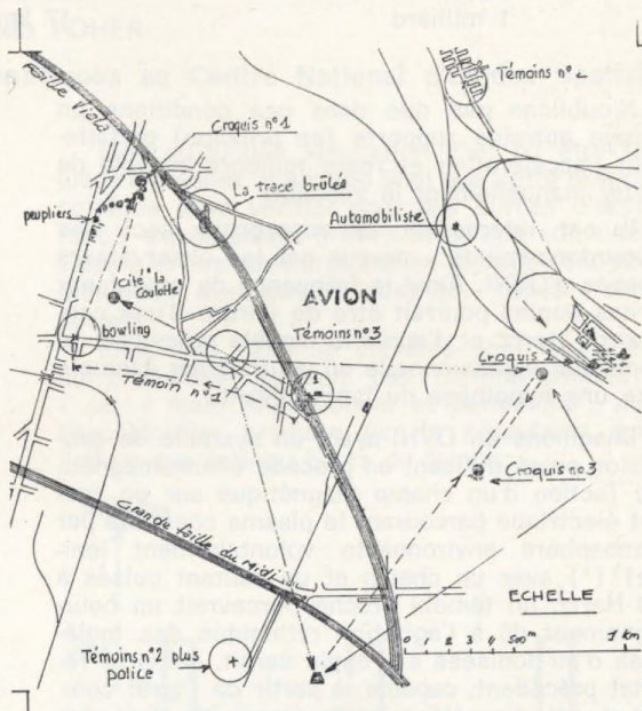
Le phénomène paraissait se situer, à son apparition, au-dessus de « La Coulotte », à faible altitude : 15° environ. Mlle Berthin étant parvenue au-dessus du bowling, rue A.-Thumerelle, la lueur était sur le point de disparaître derrière la cime des peupliers bordant la cité de la Centrale, vers la droite, donc au N par rapport au dit bowling.

Le témoin affirme que le ciel était dégagé et étoilé. Le phénomène n'émettait aucun bruit, ne laissait aucune trace. Malgré les contours nets de celui-ci, il ne paraissait pas y avoir de parties saillantes (croquis n° 1).

Témoignage n° 2 : Témoins, un couple de fiancés : M. Dufresne et Mlle Nieuwsaer.

1°) Avion, le 3 février 1974 à 3:00.

Lieu d'observation, cité Mongré, dans une voiture en stationnement rue V.-Hugo. Les témoins aperçoivent 2 objets lumineux effectuant un va-et-vient sur une longueur d'environ 40°, l'un au-dessus de l'autre et en sens opposé, à une hauteur de 30° environ vers le S. Environ 12 mn après, l'objet supérieur se stabilise au milieu de sa trajectoire, le 2° continue son va-et-vient. Les témoins abandonnent l'observation.



2°) Avion, le 3 février 1974 vers 22:30.

Du même endroit, les 2 témoins remarquent 3 objets identiques à ceux observés le matin, se suivant l'un derrière l'autre dans la direction O-E. Même altitude approximative que le matin. Durée de passage 2 mn environ. Les jeunes gens décident d'aller voir sur place et, en chemin, rencontrent un automobiliste, descendu de voiture, regardant dans la même direction qu'eux. Questionné par les témoins, il déclare avoir vu tomber ce qu'il suppose être une météorite. Arrivés au quartier de la République, les jeunes gens virent 2 lumières rouges qui disparaissaient à l'horizon, vers l'E.

Le ciel n'était pas étoilé. Il n'a pas été observé de parties saillantes, aucun bruit, aucune traînée. La lueur supérieure est apparue pulsante à la demoiselle (croquis n° 2).

Ce n'est que lors de la 2° observation que les témoins décident de se rendre au Commissariat de police. Un inspecteur et un enquêteur de police se rendent immédiatement sur les lieux (où l'on trouve la trace présumée) et ont le temps de voir décoller ou s'éloigner un objet. Aujourd'hui ces fonctionnaires se rétractent et déclarent n'avoir rien vu. La brigade de Gendarmerie est arrivée quelques instants après, mais n'a plus rien vu.

Témoignage n° 3 : Toute une famille observe aux jumelles un phénomène inconnu.

Avion, dimanche 3 mars 1974, à 6:30.

M. Dejaeger et sa famille. Rue E.-Dépret, à proximité du pont de la rocade, le témoin voit sur sa droite, direction S-E, une lumière vive aux contours très nets, de forme trapézoïdale ou tronconique, se situant à environ 45° au-dessus de l'horizon ; grandeur apparente approximative, 2°. L'objet se dirigeait SO-NE en prenant de l'altitude.

Le témoin court chez lui prévenir sa famille, qui sort aussitôt pour constater que le phénomène est en stationnement en face de leur domicile, à 60° environ d'altitude. Il émet une lumière vive jaune-orange et il a maintenant l'apparence d'un disque d'un diamètre d'un degré environ et apparaît très net. Les témoins l'observent durant une douzaine de minutes et, pressés par la fraîcheur matinale, réintègrent leur domicile pendant 10 mn. Lorsqu'ils sortent à nouveau, l'objet s'est déplacé de 30° environ vers la droite (en sens inverse du déplacement précédent). A l'aide de jumelles, les personnes sorties ont distingué un clignotant rouge sur la gauche du disque, fonctionnant 1/2 seconde allumé, 1/2 seconde éteinte, cela pendant 1 mn environ. Sitôt extinction de ce clignotant, apparaît, sur la droite de l'objet, une rangée de clignotants plus petits, de même couleur que le disque et fonctionnant pendant environ 6 secondes aller et retour (les clignotants s'allument l'un après l'autre) de bas en haut et de haut en bas. A ce moment l'objet a diminué de volume jusqu'à disparaître complètement sur place.

Il n'a été remarqué aucune traînée, ni faisceau lumineux, aucune impression de chaleur ou de paralysie ; aucune partie saillante malgré le contour net du phénomène. Le sommeil de M. Dejaeger fut profond la nuit suivante et fort troublé les nuits qui suivirent (voir croquis n° 3).

Témoignage n° 4 : Avion, un vendredi en début février (le 1^{er} ou le 8 février) vers 8:00.

M. Vienne, d'Avion, qui ne veut donner de plus amples renseignements, aperçut de chez lui, dans la direction N-O, une traînée rouge vif de grand éclat ; longueur 40° environ, largeur 1° environ, à 15° d'altitude. Distance approximative estimée à 2 km à droite par rapport à la lune visible. Le tout très rapide.

UNE TRACE AU SOL BIZARRE



En haut, à gauche : vue du sol à un emplacement de terre chaude et rougeâtre.

En haut, à droite : vue générale de la « terre alléguée ».

En bas, à gauche : vue interne du sol.

En bas, à droite : semis dans de la terre prélevée dans la trace et au dehors. La végétation (graines de choux) a poussé plus rapidement et plus drue dans le pot de terre hors trace ; mais cela ne prouve rien car en fait il y avait peu de différence.

Comme on peut le constater en se référant à la carte, aucune observation, parmi celles qui sont venues à notre connaissance, ne coïncide avec cette trace bizarre dans le marais. D'où vient-elle ? Pourquoi en a-t-on parlé ? Nous savons qu'il n'y a aucune rémanence magnétique. Le bruit courait dans la ville que cette trace était due à un atterrissage d'OVNI. Un instituteur a même organisé un pèlerinage d'élèves. Mais nous nous trouvons face à un mur, personne ne sait exactement, tout le monde a entendu dire que... Mais tous les renseignements aboutissent au Commissariat de police, c'est de là que semble venir toute cette affaire, et pourtant ils ne sont pas au courant de quelque chose (ou plutôt : plus au courant...).

Pourquoi la terre, à cet endroit, a-t-elle pris cette coloration rouge-orangé, et cet aspect friable et poussiéreux ? Plusieurs chimistes, des Houillères et autres, auraient déclaré qu'il fallait une température de l'ordre de 1 000° C, et un apport considérable d'oxygène, pour rendre la terre de ce marais dans un tel état. Des mesures thermiques y ont été effectuées, toutefois l'ergot de la trace était à 25,5°, et le côté opposé était encore brûlant (aucune mesure n'a pu être faite à cet endroit au risque de détériorer l'appareil, qui ne peut monter au-dessus de 60° C). La végétation sur la trace est inexistante ; par contre, tout autour, elle a été brûlée dans un rayon de 10 m environ. Un proche habitant de cet endroit nous a déclaré que le terrain est dans cet état depuis un an, ou un an et demi, et que c'est un voisin qui a mis le feu aux roseaux l'an dernier (combustion à 1 000° ?).

Un autre détail vient encore obscurcir cette affaire. Quelques jeunes gens du quartier ont déclaré qu'il n'y avait pas eu atterrissage dans le marais mais survol à basse altitude. Ils se seraient rendus quelque temps après sur les lieux et y auraient vu 3 grandes traces circulaires de 1 m de diamètre environ. Ces traces, disposées de façon à former un triangle isocèle, qui aurait eu pour côtés 5 à 7 m et pour base 8 à 10 m (voir croquis). Dans la trace du sommet de ce triangle, ils ont remarqué un trou cylindrique de 5 cm de diamètre, semblable à un trou de forage, et où il y avait encore des braises rouges.

Au Commissariat de police nous parlâmes de ces fameuses traces. Les fonctionnaires qui s'étaient rendus sur place nous ont confirmé ces faits et ont déclaré que chacune des 3 empreintes était balisée par un bidon, un seau, ou autre ustensile, pour donner des repères sur les photos qu'ils avaient prises eux-mêmes.

EFFETS ANNEXES

Au cours de la nuit du 3 ou du 4 février, les écrans de TV, situés autour du marais ou de la rocade, ont été perturbés. Par moments, l'écran était zébré de grands éclairs noirs.

LES FAILLES

Avion est le point de jonction de deux failles importantes, la Grande faille du Midi et la faille Viala. La trace bizarre dans le marais se trouve exactement sur la faille Viala, qui est une faille d'effondrement. Les failles d'effondrement datant de la fin du Primaire ont donné naissance à une

(suite page 12)

Un cylindre volant à COLLERET - Nord - Le 25 Août 1974

Enquête de M. BLONDIAU et M. DEHAN

Dimanche 25 août, M. X..., de Solre-le-Château, revient de chez sa fiancée, qui habite à une dizaine de kilomètres au N, à Marpent. Il est 21:30, le témoin est en voiture, roule à vitesse moyenne ; il est à mi-chemin de sa destination, à Colleret, parmi des bois et prairies. Le temps est frais, les étoiles visibles, ainsi que la lune. L'auto-radio fonctionne.

Soudain, M. X... aperçoit par l'angle droit du pare-brise, à une bonne centaine de mètres de son véhicule, un objet volant de forme cylindrique qui traverse la route de droite à gauche, d'un mouvement saccadé. Ce cylindre est très foncé, un brouillard orangé, parfois blanchâtre, sortait de dessous cet objet, qui devait mesurer un mètre de diamètre, sur un peu plus d'un mètre de hauteur. Il donnait l'impression de tourner sur lui-même.

L'altitude de l'objet, la voiture roulant en terrain plat était, d'après le témoin, approximative-

ment « entre le sol et la lune ». La lune à cette heure dépassant la cime des arbres, l'objet devait donc se trouver à une dizaine de mètres du sol. Durée de l'observation : une dizaine de secondes, le temps pour l'objet de parcourir le pare-brise de droite à gauche. Il faut noter que le témoin a eu l'impression que l'objet l'évitait, ce qui semble corroborer le fait que le témoin l'a toujours vu de la même taille apparente, sans rapprochement. Ce témoin a eu peur, mais on ne note, dans l'immédiat, aucune suite physique ou psychologique. Sa montre n'a pas souffert, et la radio de bord, les phares, et le moteur n'ont donné aucun signe de faiblesse.

Un autre témoin aurait vu ce même objet et aurait abandonné sa bicyclette pour prendre la fuite ; renseignement donné par les gendarmes à M. X..., qui s'était rendu à la brigade de Gendarmerie vers 22:00 pour y faire au plus vite sa déposition.

• • •

AVION (suite de la page 11)

région peu accidentée (collines) qui fut nivelée par l'érosion et recouverte d'une épaisse couche (100 m) de sédiments calcaires. Du fait de l'exploitation du bassin minier, toute la région s'est abaissée de 15 m environ par tassement et effondrement.

Une station de pompage (assèchement des marais), située à quelques dizaines de mètres de la trace présumée, est encore en fonctionnement. D'ailleurs la trace se trouve dans un ancien marais qui fut utilisé pour l'épandage du « flou » (poussière de charbon, schiste, silice provenant des lavoirs miniers) et qui s'est ensuite asséché et a été abandonné.

Signalons que tous les stocks de poussière de charbon, schistes, ou autres déchets des mines (terrils) ont tendance à se consumer au bout de plusieurs dizaines d'années ; cela donne des schistes rouges employés pour la construction des routes.

Malgré un travail énorme pour trouver et rassembler tous les témoignages, établir des mesures, relevés et croquis, etc... nous ne sommes pas parvenus à opérer un recoupement entre toutes ces observations et cette fameuse trace dans le marais. Toutefois il est certain qu'il y eut au cours des premiers mois de 1974 une période féconde en visites d'OVNIs à Avion et qu'il s'est passé quelque chose de mystérieux dans le marais, qui a provoqué une enquête du Commissariat (avec photos des lieux).

Des prélèvements d'échantillons, dans et hors de la trace supposée, ont été effectués et sont en cours d'analyses approfondies.

N.D.L.R. — On ne peut que féliciter l'équipe nordiste de son excellente et difficile enquête à Avion, leur éloge n'est plus à faire.

J'ai été alerté à plusieurs reprises par la trace en question, la première alerte venant de M. de Saint-Etienne, dont un ami s'était rendu sur les lieux et avait fourni quelques renseignements assez surprenants sur la température.

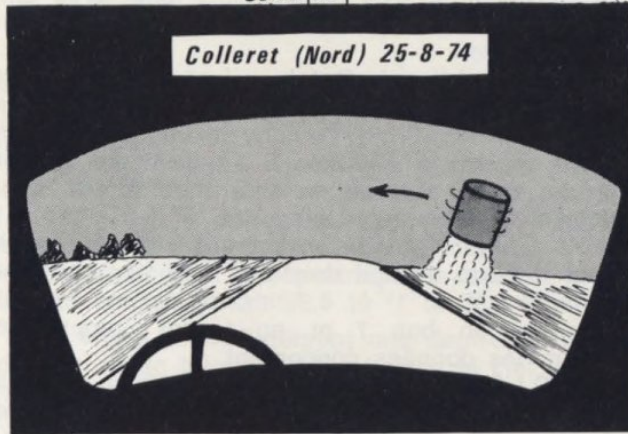
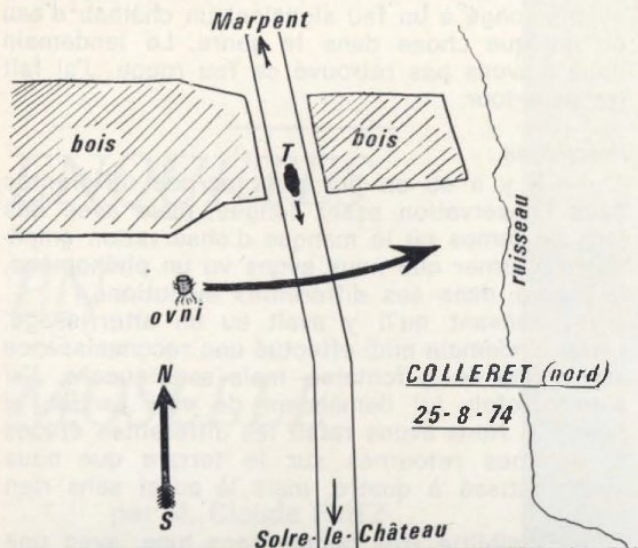
Dans cette affaire on conçoit la prudence de notre ami M. Bigorne : malgré sa diligence et celle des enquêteurs, en dépit de 5 témoignages, aucune observation n'aurait été faite à l'emplacement des traces. La plus proche est celle de Mlle Berthin, qui se situe à 300 m environ de ces traces.

La déclaration des jeunes gens, qui manque de précision : nom, date, heure, pourrait être le nœud de l'affaire, car ils parlent d'un survol à basse altitude du marais et de traces découvertes ensuite. Il y a des traces, c'est un fait : 3 grandes traces circulaires et un trou avec des braises rouges... Espérons que nos enquêteurs apporteront bientôt d'autres précisions sur ce témoignage. S'il s'avérait exact on pourrait admettre l'hypothèse que la combustion d'un matériau propice serait bien due à l'action des OVNIs.

Il serait intéressant de savoir si dans le bassin minier il existe d'autres exemples de combustion n'ayant rien à voir avec les OVNIs, ce qui fournirait une explication naturelle.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a été fait de nombreuses observations à Avion et que le lieu paraît être très fréquenté. Les observations relevées par les enquêteurs sont l'indice qu'il en existe beaucoup d'autres pour lesquelles les témoins se taisent. Seuls les gens de l'endroit le savent et en ont parlé entre eux. De là l'importance de l'enquêteur local, ou simplement de l'informateur local, bien connu de l'endroit et qui seul est en mesure d'entendre et de recueillir ce qui se dit de bouche à oreille. On n'insistera jamais trop sur l'intérêt de ces auxiliaires et à leur mise en place partout où cela est possible.

F. LAGARDE.

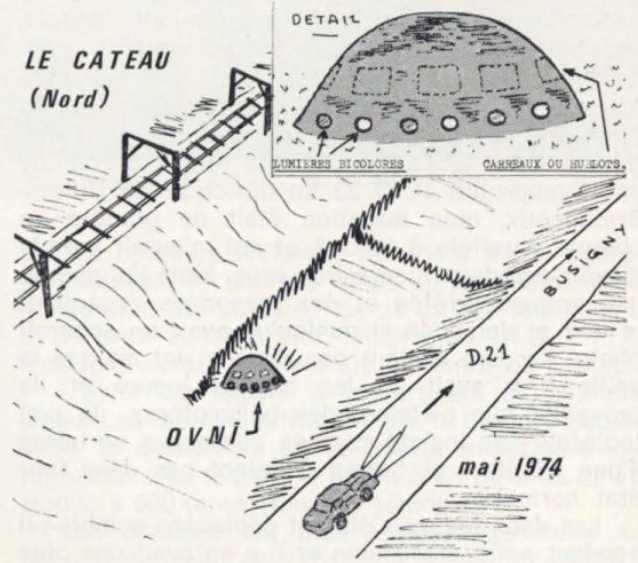


Trois failles parallèles coupent la trajectoire de l'objet ; la faille de Marpent à 1 km, celle de Colleret à 700 m, celle de Bousois à 2 km du lieu d'observation.

LE CATEAU (NORD). Enquête de MM. Lemaire et Dozias.

En mai 1974, sans que l'on puisse préciser la date exacte, M. Colras, son épouse et deux amis

revenaient d'une séance de cinéma à Le Cateau. Se dirigeant vers Busigny, sur la D 21, en voiture, ils aperçoivent au loin une lueur dans la nuit, et continuant leur route, arrivant alors à quelque 4 km de Le Cateau, observent un objet au sol, légèrement en contrebas. Il avait une forme de coupole, ou de bol renversé, et était bordé sur sa partie inférieure de feux bicolores, rouges, jaunes, alternés ; ces feux, de par leur luminosité, éclairant le reste de l'objet et semblant y laisser voir des sortes de carreaux ou hublots rectangulaires. L'objet était à environ 150 m des témoins. Le ciel était couvert. Le véhicule n'eut aucune



panne de moteur ou d'éclairage. Les témoins déclarèrent être très énervés après cette observation, et s'ils voulurent stopper pour observer, le conducteur refusa.

Les témoins, interrogés séparément, donnèrent tous la même version de l'affaire et la même description de l'objet. Taille exacte non déterminée. Lieu d'atterrissage entre une voie ferrée et une route.

LAHOUSOYE et CORBIE ; FOUILLOY et AUDIGNY (Somme)

Observation effectuée le 20-6-1974. le 19-6-1974

Observations faites par M. et Mme PERIER

2 phases dans l'observation

Lieu :

- 1) entre Lahoussoye et Corbie sur le V 9.
- 2) entre Fouilloy et Aubigny.

Heure :

- 1) aux environs de 23:15 (après le film à la télévision).
- 2) entre 11:30 et 0:30 le 20.

Récit : Première phase

« Nous revenions de Béhencourt et rentrions à Hamelet via Lahoussoye. A hauteur des « Champs Tortus » sur notre gauche et sur le Mont Villermont une lueur rouge clignotante semblait s'élever et se stabiliser à une dizaine de mètres de hauteur. Je me suis arrêté quelques instants. Le

feu n'était pas clignotant mais pulsant, il se mit en mouvement horizontalement et à petite vitesse. J'ai continué mon chemin en le perdant de vue jusqu'à l'intersection avec la D 30, intersection située sur une crête. L'intensité lumineuse était identique et le phénomène s'était déplacé vers la Neuville, au-dessus de l'Ancre.

J'ai pensé alors que nous profiterions d'une meilleure situation en prenant la direction D 1 puis D 23 direction Bonnay où à la côte 65 on jouit d'une excellente visibilité sur la vallée de l'Ancre. Arrivés, nous n'avons rien vu sur le moment et en effectuant un demi-tour, ma femme aperçut une lumière rouge pulsante, au-dessus de la Teinturerie de la Neuville.

J'avais mon fils et nous avons décidé d'aller le coucher puis de revenir voir. A noter que je n'avais pas de pellicule dans l'appareil photo.

Nous sommes revenus et avons emprunté la D 1 dans le sens Fouilloy-Aubigny et à la sortie de Fouilloy, sur notre gauche, une lueur rouge, à 400 m environ, une lueur beaucoup plus grosse que précédemment.

Deuxième phase

Cette lueur pulsante était à 15 m du sol et semblait immobile, sur le terrain et par comparaison la distance est de 375 m. A noter que cette lueur devait se trouver à la verticale d'une fontaine indiquée sur la carte. J'ai effectué un demi-tour et au moment où j'avais la lueur sur la trajectoire des phares, j'ai lancé quelques appels, apparemment sans effet. Je me suis garé.

Quelques secondes plus tard, une seconde lueur rouge clignotante s'est présentée sous la première et s'est mise à monter pour se stabiliser à côté de l'autre. Je suis rentré à Fouilloy et ai emprunté la D 23 en direction de Villers-Bretonneux, mon intention était de prendre un chemin parallèle à la D 1 et qui m'aurait permis d'avoir ces deux lueurs très près. Mais j'ai aperçu une voiture arrêtée et des personnes regardant, je leur ai demandé si quelqu'un avait un appareil photo. Ils n'en avaient pas mais m'ont dit que la veille il y avait eu les mêmes lueurs et ils croyaient que c'étaient des hélicoptères. Je n'ai toutefois pas insisté car ces personnes sortaient d'une « boîte » et toutes n'étaient pas dans leur état normal...

Les deux lueurs s'étaient déplacées semble-t-il pendant notre discussion et il y en avait une plus haute que l'autre, 1 ou 2 m. Je suis revenu sur les lieux (D 1) de ma précédente observation et les objets n'étaient plus visibles, j'ai continué en direction d'Aubigny et me suis arrêté en face de la Chapelle d'où je pouvais les voir à nouveau.

Je les situais près du bois du Moulin.

Les deux « objets » étaient immobiles et alors un des deux se mit à descendre pour disparaître, l'autre restant immobile. Je suis allé voir plus près, mais j'ai glissé dans un trou rempli de vase. Je suis resté sur place et j'ai constaté la réapparition de la lueur, puis ce fut au tour de l'autre ; les lueurs, sans avoir de « forme propre », se balançaient comme lorsqu'il y a un peu de houle au bord de la mer. « Le ballet » dura environ 15 mn et les objets à tour de rôle montaient et descendaient.

J'ai décidé d'aller me changer. Je suis revenu quelques minutes plus tard mais il n'y avait plus rien. Je m'étais muni de jumelles. Ma femme m'a conseillé de monter sur la route de Villers-Bretonneux jusqu'au Mémorial australien d'où nous avions une vue s'étendant jusqu'à Amiens.

En observant, ma femme aperçut les deux lumières clignotantes au-dessus de Longueau ; l'observation aux jumelles confirma seulement que les lumières étaient celles vues quelques minutes auparavant.

Il était 0:30 et nous décidâmes de rentrer.

N'ayant rien vu à l'entrée d'Aubigny nous sommes allés jusqu'à la sortie de Daours et nous avons aperçu une lueur rouge, j'ai continué jusqu'à l'intersection avec la Die qui mène à Lamotte-Brébière, la lueur était fixe et semblait près du

sol, situé entre les deux bois. Sur l'instant nous avons songé à un feu signalant un château d'eau ou quelque chose dans le genre. Le lendemain nous n'avons pas retrouvé ce feu rouge. J'ai fait un demi-tour.

Précisions :

— Il y a eu en fait trois parties différentes dans l'observation assez longue, mais avec des laps de temps où le manque d'observation empêche d'affirmer que nous avons vu un phénomène, le même, dans ses différentes évolutions.

— Pensant qu'il y avait eu un atterrissage, j'ai le lendemain midi effectué une reconnaissance sur le lieu de la fontaine, mais sans succès. J'ai alerté Dofoly lui demandant de voir Landos si possible. Nous avons refait les différentes étapes et sommes retournés sur le terrain que nous avons ratissé à quatre, mais là aussi sans rien trouver.

— Visibilité très bonne, sans lune, avec une journée sans nuages et une nuit sans vent ni réverbération.

— Hypothèse de Dofoly : c'est le même objet tout au long de l'observation avec une manœuvre au-dessus de Corbie, Fouilloy allant rejoindre un autre appareil à Fouilloy. Il se base sur le fait qu'une autre observation antérieure a été identique à la nôtre quant au trajet.

— L'objet (si cela en est un) avait 10 mm à bout de bras ce qui donne si l'on tient comme distance 400 m 1° et 6,98 m, ma femme et moi donnions un bon 7 m, en tenant compte de 375 m les données concordent.

N.D.L.R. — Excellentes observations dont la durée est d'une heure au moins, avec la présence de deux objets près du sol, à une distance évaluable de 400 m environ, ce qui limite les chances d'erreurs.

Lors d'une enquête à Hérissart (LDLN 97 bis) j'avais indiqué que l'objet observé venait de la direction d'Aubigny, et c'est bien dans les environs immédiats que les observations ont été faites.

Etant donné l'immobilité du phénomène et la conjonction de deux objets, on peut bien avancer l'hypothèse que cette région offre un pôle d'intérêt pour les OVNIs. Le jour où quelqu'un se décidera à faire des mesures scientifiques, peut-être saurons-nous pourquoi. On peut toujours espérer que ce jour viendra.

Il est bon aussi de remarquer le groupement et la fréquence des observations dans cette région :

- Contay : atterrissage ;
- Hérissart : deux fois, près du sol et suivant une voiture ;
- Béhencourt : trois fois ;
- Buire-sur-Ancre : deux fois dont un atterrissage ;
- Amiens : une fois ;
- Beaucourt-sur-Ancre : deux fois dont un atterrissage.

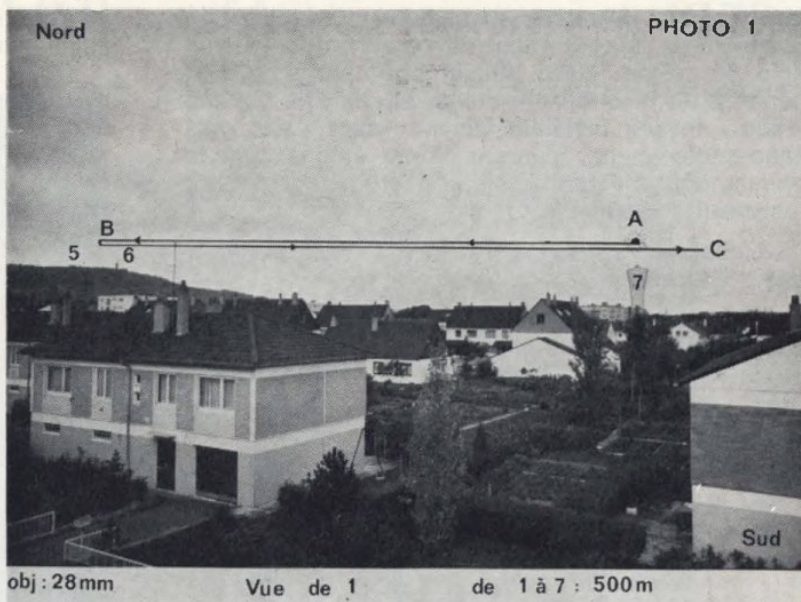
Il faut y ajouter les enquêtes reçues récemment : Hérissart encore et Hamelet-Corbie, deux fois.

Cette petite comptabilité permet d'affirmer que nous aurons d'autres observations dans cette



ENQUÊTES EN MOSELLE

par M. Claude FRITZ



METZ, mercredi 18 septembre 1974, vers 22:30.

Témoignage M. L. C., à Moulins-Saint-Pierre, banlieue S de Metz.

M. et Mme L. C. recevaient des amis, M. et Mme A. P. Il y eut soudain une forte explosion entendue comme venant de l'extérieur, les deux messieurs allèrent à la fenêtre, alors ouverte, pour voir ce qu'il se passait.

Ils virent immédiatement une demi-sphère de couleur rouge brique avançant dans le ciel, de la droite vers la gauche, à environ 20° au-dessus de l'horizon.

Photo 1 — L'objet a été repéré en A alors qu'il avançait déjà. Il a parcouru le trajet A - B, B se situant sensiblement entre 5 et 6, très visibles de nuit, grâce à leurs feux rouges anti-collision (l'antenne 5 possède 1 feu, le relais TV 6 en possède 4). Puis l'objet est revenu en arrière, jusqu'en C où « il a disparu instantanément », seule expression correcte que trouvent les témoins pour indiquer la disparition subite. A noter qu'au point B les témoins n'ont pas eu l'impression que la demi-sphère avait fait un virage, il leur a semblé qu'elle revenait sur son chemin instantanément.

La durée de l'observation est voisine de deux minutes d'après les témoins. Le dessin fait par eux rappelle davantage une calotte sphérique qu'une demi-sphère.

● ● ●
région. Que nos lecteurs et enquêteurs n'oublient pas, comme M. Perrier, de munir leur appareil photo d'une pellicule... et de l'emporter lors de leurs déplacements. Que de documents perdus !

C'est aussi le moment de rechercher des correspondants et amis dans la région, qui rapporteront ce qui se dit de bouche à oreille dans les villages, et qui permettront une enquête. Il faut ne pas oublier que cette quinzaine d'observations n'est qu'un pâle reflet de ce qu'il s'est passé en réalité, et seulement l'indice qu'il se passe autre chose que nous ignorons, faute d'être informés.

F. LAGARDE

Les contours n'étaient pas nets mais légèrement diffus, le pourtour d'un corps d'apparence solide était discernable. Pas de traînée lumineuse, ni de bruit en dehors de l'explosion (N.D.L.R. : il n'est pas assuré que le bruit provienne de l'objet).

L'objet est apparu à la verticale du château d'eau. Les témoins affirment que la base de l'objet avait la dimension de la calotte supérieure du réservoir. Elle mesure 4 m à bout de bras et se trouve à 500 m environ des témoins.

Les épouses ont bien assisté également au phénomène, mais pour éviter la presse ont déclaré à ce moment n'avoir rien vu.

La sincérité des témoins ne fait aucun doute. Météo : par de précipitation ce jour, ni brume ni brouillard, pas d'orage, température à 22:00 14°, humidité 85, vent secteur 020 (N-NE) 6 m/s, plafond 7/8, alto-cumulus à 2.700 m. A la question « un phénomène de foudre en boule aurait-il pu avoir lieu ? » Réponse : impossible, bien que quelques éclairs avaient été vus, mais dans la matinée, répond la météo.

Base : pas d'aéronef en difficulté. Peut-il s'agir d'un avion ? pas davantage. Le circuit d'atterrissage est dans l'axe d'observation des témoins, un avion est passé au cours de l'enquête, même un enfant ne s'y tromperait pas, et les avions sont bien connus depuis des années.

Certaines personnes disent avoir entendu l'explosion et vu une boule rouge au-dessus du bâtiment des témoins. M. Fritz pense qu'il s'agit là de pure fantaisie en dehors du bruit de l'explosion. Nous cherchons les témoins.

A 6 km de là, le même jour, à la même heure. METZ 2 - Sablon (Voir couverture première page)

Le témoin, M. T..., 29 ans, kinésithérapeute, se situe à environ 6 km à vol d'oiseau du domicile des précédents témoins.

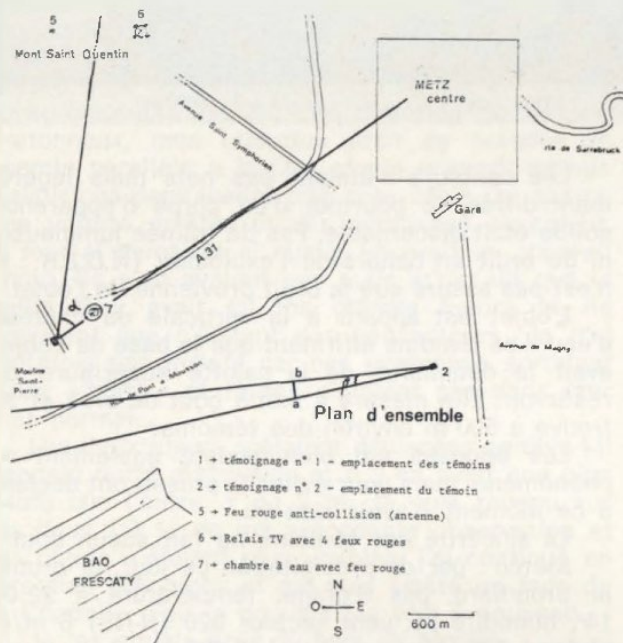
Non satisfait par les programmes ORTF, il éteint son poste et se rend à la fenêtre de son salon, au 7^e étage de son immeuble, d'où il jouit d'une vue très étendue sur Metz.

Son attention est alors attirée par une forte lueur stationnaire au ras des toits. De couleur

jaune orange (lumière au sodium), la boule a le diamètre de la pleine lune et paraît entourée d'un halo de même teinte. Aucun bruit perçu. M. T... pense à un incendie, la boule diminue de volume jusqu'à devenir invisible, disparaissant à ses yeux sans mouvement apparent. Très étonné par le phénomène, il retourne à son poste pour entendre les résultats sportifs : il est 22:30.

L'observation aura duré en tout 8 à 10 secondes.

Au cours de l'enquête le témoin avoue qu'il n'avait en fait vu qu'une demi-sphère, qu'il a assimilée à une sphère, supposant que l'autre moitié était cachée par les toits. Il ne peut localiser l'emplacement qu'entre a et b de la photo, en avant des collines sur lesquelles elle se détachait.



Le témoin est catégorique, il ne s'agit de rien de connu.

S'il y a une liaison d'apparence et d'heure avec le premier témoignage, le plan fait ressortir que la direction de l'observation n° 2 est opposée au 1°.

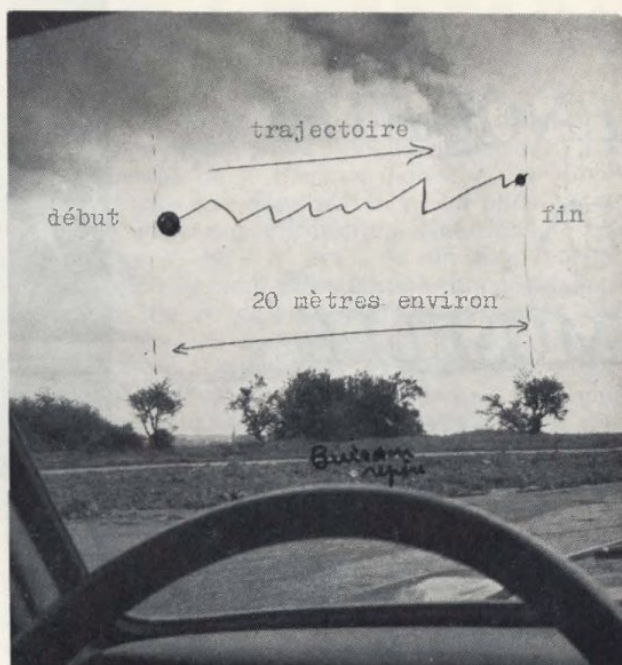
Y a-t-il un petit décalage d'heure, de l'ordre de la minute, entre les deux observations pour penser qu'il s'agit du même objet ? Ou y avait-il deux objets ? On ne peut que se poser la question.

PLAPEVILLE (Moselle), 9 mai 1974, vers 20:30, au lieu-dit « La Croix Dorée », à proximité du Mont St-Quentin, dominant Metz.

Les deux témoins, M. Guerder Pierre, à Plapeville, 22 ans et Meyer Joëlle, 19 ans, se trouvent dans une voiture au moment de l'observation.

Récit de Mlle Meyer : mon ami Pierre était en train de me parler lorsque, brusquement, il s'arrête au milieu d'une phrase... je le regarde et je vois qu'il fixe un point du ciel. Je suis son regard et j'observe une boule rouge-orange très lumineuse mais non éblouissante. D'un diamètre égal à celui de la pleine lune, elle parcourait une trajectoire irrégulière en ligne brisée, à une vitesse très rapide, sans marquer de temps d'arrêt. Direction NE-SO, à 45° environ au-dessus de l'horizon.

Durée de l'observation : 3 secondes environ, aucun bruit perçu.



M. Claude Fritz fait un petit inventaire des enquêtes et informations qu'il nous a fait parvenir entre février et septembre 1974. Nous donnons un abrégé pour montrer l'activité en Moselle, qui serait sans doute au moins identique ailleurs si les enquêteurs voulaient s'en donner la peine et travailler un peu plus.

Février :

- le 15 une boule et un petit disque.
- 15 deux disques.
- 2^e quinzaine^e : plusieurs points lumineux.

Mars :

- le 5 traînée bleu-vert.
- 5 boule orange et traînée av. et ar.
- 5 objet forme cigare.
- 5 boule orange.
- ditto + traînée.
- 5 boule rouge se divisant en deux.
- 7 sans précision OVNI (gendarme).
- 23 boule argentée.

Avril :

- le 7 une étoile mouvante.
- 17 plusieurs étoiles mobiles.
- 17 boule rouge lumineuse.

Mai :

- le 2 boule rouge.
- 5 rond blanc fixe clignotant.
- 9 boule orange.
- courant ? boule lumineuse en vibration.

Juin :

- le 18 croissant.

Juillet :

- néant.

Août :

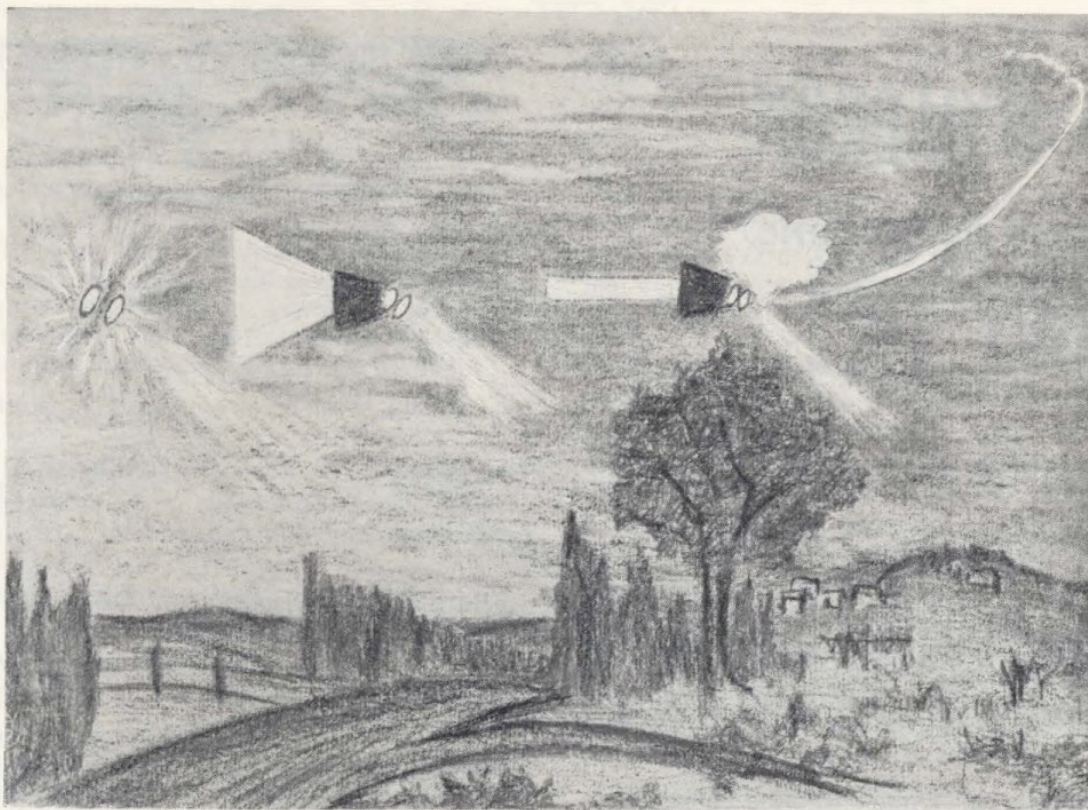
- néant.

Septembre :

- le 18 demi-sphère rouge brique.
- 18 demi-sphère couleur sodium.
- 27 point rouge erratique.

Survolé par un OVNI en février ou mars 1972

Au lieu-dit « La Croix-Valot », sur la D. 225, près de Couches (71) (Saône-et-Loire) à 19:00



Eric Boucher, 20 ans, qui réside à Boulogne-sur-Seine, est en week-end à Drevin et il se promène avec une amie de son âge, par un beau samedi, qui est peut-être le 11 mars ; le temps est clair, la nuit tombe. Ils reviennent vers Drevin et sont à la hauteur de « La Croix-Valot ».

Soudain la jeune fille attire l'attention de son compagnon vers le ciel. Il voit alors, presque au zénith (H : 80° - A : 80°) (1) deux phares blancs, extrêmement brillants, dirigés à 45° vers le sol et situés à l'avant d'un objet qu'ils estiment très bas, entre 100 et 500 mètres.

Il pense immédiatement à un avion en perte qui va se poser en catastrophe près d'eux. Mais il se rend compte que cette scène se passe dans le plus grand silence et que l'objet passe au-dessus d'eux extrêmement lentement (entre 2 et 5° à la seconde) sur une trajectoire E-O, légèrement montante. Il voit alors que les phares sont à l'avant d'une forme conique sombre, qui est suivie par un faisceau en « V » blanc-verdâtre, nettement découpé, mais vibrant intensément, donnant une impression de puissance comme la flamme qui sort d'une fusée. Au bout de 5 secondes, le faisceau se ferme lentement pour devenir, au bout de 3 secondes, un cylindre net et un peu plus long, mais toujours vibrant d'énergie ; l'objet continue de se diriger vers l'O, lentement pendant 5 secondes, puis prend un départ foudroyant en laissant une traînée vibrante qui marque son ascension parabolique ; en un rien de temps il disparaît dans le ciel.

Cependant, à l'endroit du départ brutal, il reste un petit nuage, qui a une luminosité comparable à celle de la lune (le témoin est formel). Ce nuage reste visible 2 heures au moins. Il le montre à un agriculteur qui ne lui trouve rien d'extraordinaire ! (Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir !). Puis le nuage s'estompe, dérive et disparaît.

Le témoin ne peut être formel sur la forme, qu'il considère comme étant métallique, sombre, et plus trapue qu'un avion. Ses estimations « col-lent » parfaitement ; en effet, il estime l'objet à 5 cm vu à bout de bras, d'autre part il pense qu'il était aux environs de 300 m et un peu plus petit que « Caravelle » (32 m environ) ; or le « goniomètre de poche » nous apprend que 5 cm à bout de bras font 5° et que 5° à 300 m font un objet de 26 m ! (1). Peu sensibilisé au problème, le témoin fut néanmoins très impressionné et « garda son observation sur le cœur » jusqu'à ce qu'une série de hasards lui permit de me rencontrer. Aujourd'hui il se fait une idée plus juste des OVNI en dévorant notre livre : « Mystérieuses Soucoupes Volantes » et en attendant de s'abonner !

Mon ami F. Lagarde remarquera que cette observation s'est produite dans une région riche (ufologiquement parlant) et que « Bavic » n'est pas loin (22 km) (voir carte page 9, LDLN 116, février 1972).

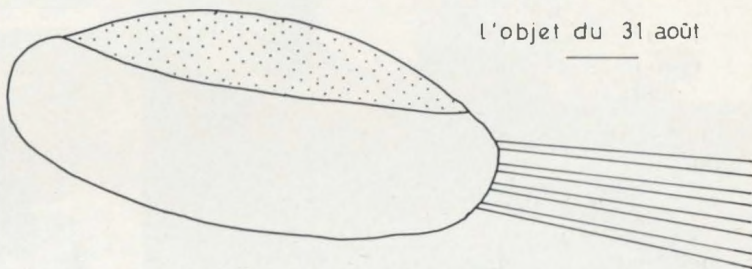
(suite page 18)

ILE D'OLÉRON

(Charente-Maritime)

AOUT 1972

Enquête de R.E.C. LDLN



M. et Mme B... étaient en vacances à l'île d'Oléron au mois d'août 1972 lorsqu'ils firent les deux observations suivantes. Cette île peut être qualifiée de « faillée », et quelques jours après ces observations, un tremblement de terre était signalé.

La première observation se situe au phare de Chassiron, qui occupe la pointe N de l'île (photocopie ci-jointe). La seconde se déroule dans un motel du petit village de La Cotinière, situé à la moitié de la hauteur de l'île, sur la côte O. Ce village est lui-même distant de 3 km de Saint-Pierre-d'Oléron, ville qui occupe à peu près le

centre géographique de l'île. Ces détails sont visibles sur la carte Michelin n° 71, pli 13.

RELATION DES FAITS

M. B... : Le 30 août 1972, en sortant du restaurant, vers 22:20 ou 22:30, nous sommes allés, ma femme et moi, au phare de Chassiron. Nous avons l'habitude d'y aller le soir pour prendre l'air et regarder les pinceaux lumineux.

Il s'agit d'un phare blanc qui fait huit pinceaux lumineux.



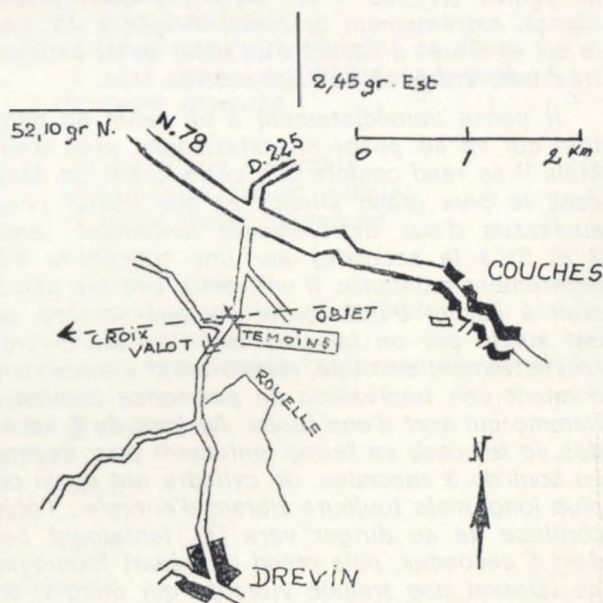
SURVOLE PAR UN OVNI (suite de la page 17)

Et il jubilera lorsque j'aurai dit que le terrain est un ancien volcan formé d'une lave basaltique très noire, poreuse, mais si particulière et si rare qu'une mission de géologues hollandais est venue l'étudier sur place en 1964 (et riche en failles aussi). Et aussi que dans la région on ne compte plus les maisons, les arbres et les bêtes foudroyés. Et enfin qu'on assure qu'autrefois un dragon hantait la région! Souvenir si vivace qu'on célèbre la fête de la « Vivre » ou Vouivre à Couches.

(1) Le témoin, étudiant aux Beaux-Arts, est très bon observateur, et un emploi temporaire sur les pistes d'Orly l'a familiarisé avec la rigueur des observations d'avions, ce qui explique la qualité d'une observation aussi courte.

(Propos recueillis par M. Monnerie
délégation de Paris).

N. B. — La soudaineté de l'apparition et la trajectoire montante font penser au témoin que l'objet aurait pu être posé et venait de décoller.



DEUXIEME JOUR

● ● ●
Ce soir-là, nous étions donc à 30 m en avant du phare et nous regardions vers le S. Le ciel était couvert, sans une étoile apparente. La température dépassait les 20°, mais la brise de l'océan (O) rafraichissait l'atmosphère.

Tout à coup, apparaît un « spot » lumineux dans le ciel, gros comme un phare de voiture vu à 3 m. Il disparaît sur place en 1 seconde environ. Un autre apparaît plus loin. Ma femme m'en montre un troisième et, pendant plus de 6 mn, nous en voyons une cinquantaine, dans toutes les directions.

Ces spots semblent apparaître au-dessus du phare, de tous les côtés, mais jamais au-dessous de 45° ou 50° par rapport au zénith. Ils ne sont pas éblouissants, mais « suffisamment puissants pour apparaître au travers des rayons du phare.

Enquêteur : Comment étaient-ils et de quelle couleur ?

M. B... : Ils étaient ronds, mais ma femme en a vu en forme de poire. La couleur était un blanc un peu laiteux, comme une ampoule électrique satinée.

Enquêteur : La forme était-elle nette ?

M. B... : Oui, très déterminée, et elle n'a pas changé en cours d'observation.

Enquêteur : Y avait-il une constante dans les apparitions ?

M. B... : Non, les spots apparaissaient à des endroits différents et à des intervalles inégaux. Par exemple deux rapprochés et un plus lointain, soit une moyenne de 1 spot toutes les 2 secondes environ.

Certains semblaient être près de nous, et d'autres plus éloignés.

Subjectivement, je situe leur altitude entre 150 et 300 m, et leur nombre à 50 ou 60 au moins.

Nous n'avons perçu aucun bruit pendant l'observation.

Nous avons repris la voiture et fait 1 km environ vers le S. Là, nous n'avons rien vu.

Pendant trois jours nous sommes retournés au même endroit, mais nous n'avons rien aperçu.

J'allais oublier une chose à laquelle je n'ai pas accordé d'importance sur le moment tant elle était courte, et que j'ai été seul à observer.

En arrivant, au moment où je sortais de la voiture, j'ai aperçu une traînée rouge sombre, couleur soleil couchant, qui paraissait sortir du phare, orientée N-S. Cette traînée apparaissait avec des points rouges lumineux (qui n'étaient pas des étincelles) à son départ, soit côté phare. Elle semblait horizontale, et a disparu sur place après une seconde d'observation. Sa dimension apparente était de 75 cm sur 20 à 30 m ; un peu plus grosse que le rayon du phare à son départ. Cette traînée diminuait d'intensité en se perdant dans le lointain.

Enquêteur : Avez-vous eu des réactions postérieures : maux de tête, malaises, arrêt de votre montre, etc ?...

M. B... : Non, rien de cela.

M. B... : Le 31 août 1972, nous étions allés au phare de Chassiron pour essayer de revoir nos spots lumineux. Nous sommes restés 10 mn au près du phare sans rien voir.

Nous sommes donc revenus au motel où nous logions. Il s'agit d'un groupe de petits bâtiments sans étage, disposés dans la dune à 50 m du bord de mer. Chaque chambre possède une petite avancée en ciment, avec un toit en auvent, ouverte sur la mer (donc sur l'O).

Cette loggia fait environ 3 m de large sur 2,5 m de profondeur.

Il devait être 23:15 ou 23:30 et je terminais ma cigarette en regardant le ciel étoilé, sans lune, regrettant de ne pas connaître les constellations.

Tout à coup, sans transition, je me crus en plein jour. Une lumière blanche inondait le paysage. Je pensais au tonnerre, mais, en quelques dixièmes de seconde, je me rendis compte que cette lumière durait, et ne pouvait être un éclair.

Cette lumière a persisté pendant 2 sec 1/2 environ. Ma femme me dit : « Tu as vu ! C'était merveilleux ! Tu as vu l'engin ? ».

Moi je n'ai vu que la lumière, car dans le fond de la loggia ma vue était limitée par le toit. Je me suis précipité ; en admettant que l'engin soit devenu sombre, je pensais qu'il allait me barrer la lumière des étoiles et que je pourrais suivre sa progression, mais je n'ai rien vu.

Ma femme, par contre, l'a vu.

Enquêteur : D'où venait cet engin ?

Mme B... : Il venait de l'intérieur des terres ou du continent, et se dirigeait vers la mer, soit vers l'O.

C'était magnifique comme couleur, un bleu métallisé qu'on ne voit pas habituellement. Le haut était illuminé de plusieurs lumières blanches, comme derrière un verre cathédrale ou verre brisé.

Enquêteur : Quelle était la forme de cet objet ?

Mme B... : Il avait une forme ovale, un peu comme un ballon de rugby, mais moins pointu aux extrémités. Le dessous m'a semblé plat. Il y avait 3 ou 4 traînées de lumière blanche qui allaient en s'évasant. Elles étaient aussi longues que l'objet.

Enquêteur : Pouvez-vous estimer sa trajectoire et sa vitesse ?

Mme B... : Il venait de l'intérieur des terres et semblait monter sous un angle de 45° et sur une trajectoire parfaitement rectiligne. Quant à sa vitesse, on peut l'estimer nettement plus grande que celle d'un avion à réaction qui passe le mur du son. Une différence : il est passé sans le moindre bruit.

Enquêteur : De quelle taille était-il ?

Mme B... : Environ 3 fois comme la pleine lune, mais plus petit qu'un long courrier qui vient de décoller.

Je ne peux préciser une altitude, mais cet objet semblait plus haut que les spots lumineux que nous avons vus le 30 août.

EN CHARENTE

le 12 Août 1974

ATTERRISSAGE A SALLES-DE-VILLEFAGNAN

Enquête de MM. J.-A. BOUCHET,
J.-L. DEMAILLE, B. POEYDAN

Digest par F. LAGARDE
de l'enregistrement
intégral de la bande magnétique



LE LIEU

Sortie E de Salles-de-Villefagnan, à proximité du croisement de la D. 31 et de la D. 27 (carte Michelin n° 72, pli 3).

LE TEMOIN

M. Gilles Jobit, 41 ans, chef de brigade principal de sécurité à la gare SNCF de Queroy (16).

LES FAITS

« Je partais en voiture à mon travail, le 12 août 1974, vers 04:10 — il entendra l'heure exacte à la radio en remontant en voiture après le décollage de l'engin : 04:26 — lorsque en arrivant au stop de la sortie de Salles j'ai commencé à apercevoir une lueur, à peu près comme des phares d'une voiture qui monterait vers vous, mais je ne voyais pas d'engin. Puis, surpris par une lueur aussi intense, j'ai pensé qu'il y avait un feu. J'ai tourné à droite sur la D. 27, je ne quittais pas la lumière des yeux, et je suis arrivé dans un petit fond où c'était dégagé, le champ faisait une cuvette, alors là j'ai été franchement ébloui par... heu... l'engin. Je pouvais quand même regarder à travers les glaces de la voiture. J'ai arrêté la voiture, j'ai baissé mon poste de radio, pour voir si cela faisait du bruit, et je suis sorti.

A ce moment j'ai été surpris par les cris de nombreux oiseaux qui passaient vivement, éfrayés. J'ai vu autrefois un grand feu de landes, de nuit, et j'ai entendu des cris d'oiseaux éfrayés ainsi.

En sortant, j'ai eu l'impression qu'on « m'envoyait » davantage de rayons, parce que je ne pouvais plus rien voir. J'étais obligé de me met-

tre la main devant les yeux. Derrière moi il y avait une plaine importante avec des champs et j'y voyais comme en plein jour, sur une certaine largeur seulement.

Alors je me suis dit, tu n'es pas réveillé ; je me demandais ce qui m'arrivait, puis j'ai pensé que cela pourrait me faire mal aux yeux tellement cela brillait, un peu comme de la soudure à l'arc, insoutenable à regarder, le soleil à l'œil nu, lorsqu'il tape, très difficile à regarder, pire que cela. Je ne pouvais pas voir de forme à ce moment-là. Bon sang ! je me suis dit, il faut que j'aie réveillé un témoin. Je connais un monsieur qui habite à 100 m et je suis allé dans la direction de sa maison. Je n'ai pas fait 10 m que j'ai vu l'objet qui s'enlevait.

Lorsqu'il a commencé à s'enlever, je n'ai plus eu de jet de lumière, et je ne voyais plus la plaine. A ce moment-là j'ai pu observer la forme, et l'observation a été intéressante. C'était comme un ballon de rugby, ovale mais pas pointu aux extrémités. Des deux extrémités sortait un faisceau lumineux, je peux pas dire que c'étaient des flammes, c'était comme si cela sortait de tuyères. Ils étaient presque latéraux à l'engin. Puis, il s'est élevé assez vite progressivement à une hauteur de 25 m, puis à une vitesse dégressive jusqu'à 50 m. Vous savez, c'était parfaitement orchestré : le départ lentement, puis la vitesse augmente et diminue jusqu'à l'arrêt. Au départ, les faisceaux étaient presque horizontaux, dans l'axe de l'engin ; puis, au fur et à mesure que la vitesse augmentait, ils se repliaient pour devenir

verticaux sous l'engin, et ils sont devenus à nouveaux horizontaux lorsque l'engin s'est arrêté. Ils étaient à ce moment parfaitement dans l'axe.

Les faisceaux lumineux devaient faire 4 à 5 m de long, et j'ai évalué l'engin à 15 m de diamètre sur 2 m de haut.

Enquêteur : Quand vous avez vu cela, vous vous êtes dit que c'était ce qu'on appelle une soucoupe volante dans les journaux ?

Je n'y ai pas pensé, j'étais tellement surpris que j'ai regardé de tous mes yeux, bien sûr. Lorsque cela a commencé à bouger je n'ai plus pensé qu'à regarder. C'était d'un blanc lumineux, d'un blanc presque lunaire, comme une lune très pâle d'hiver. Cela brillait, mais n'émettait plus de lumière, c'était lumineux, c'est tout. Les faisceaux étaient de couleur orange, pas foncée tout de même, et en diminuant jusqu'à devenir presque blanche, au fur et à mesure qu'ils s'éloignaient de l'engin. Ils étaient beaucoup plus pâles lorsque l'engin a été parfaitement arrêté et qu'il est resté immobile 3 ou 4 secondes, et il est parti vers le N-E. Il est d'abord parti très lentement en vitesse ascensionnelle puis progressivement vite. Au fur et à mesure que la vitesse augmentait le jet lumineux de l'avant diminuait et celui de l'arrière augmentait. L'engin est alors passé derrière une ferme et je suis retourné dans ma voiture et je suis parti. Arrivé derrière la ferme, je pensais le revoir mais il y avait un parc avec des arbres assez hauts et je ne l'ai pas aperçu. Le temps de la réflexion et 100 m plus loin je le revois. Il faisait à ce moment-là 4 m de long et filait au-dessus du bois par rapport à moi à une vitesse effrayante.

Enquêteur : Comme un avion passant au ras du sol ?

Ah ! comme un avion passant au ras du sol. A l'avant il n'y avait plus rien, mais à l'arrière comme une fusée qu'on lance, 150 m de traînée, mais ce n'était pas du feu, c'était de la lumière, comme une barre de lumière. Rien à voir avec une fusée, où on voit des étincelles. Au départ c'était très brillant, puis cela passait à l'orange pour devenir très pâle.

Il est monté dans le ciel. Je suis allé aux « Maison Rouges » et, de là, j'ai pu à nouveau l'observer, c'est-à-dire que je l'ai perdu de vue durant 3 à 4 km. Il était à la hauteur d'Aunac, c'est-à-dire qu'il piquait franchement vers l'E — la D. 21, de Villefagnan à Aunac, est franchement orientée S-E et non E —. A ce moment-là il était rond, parfaitement rond. J'ai pensé que c'était le faisceau que je voyais à l'arrière qui avait une section ronde et que je ne voyais plus l'engin.

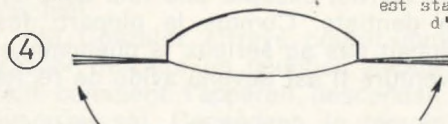
La nuit était très claire, on voyait les étoiles, la lune était visible et brillait dans son dernier quartier. Temps très sec, sans nuage, température entre 12 et 14°.

LES EFFETS

M. G. Jobit a souffert des yeux durant trois jours. Le premier jour ils ont pleuré toute la journée, le lendemain ils ne pleuraient plus mais ils avaient des picotements. Le troisième jour il en souffrait encore mais cela s'était un peu calmé, le quatrième c'était passé. Sa première nuit a

SALLES DE VILLEFAGNAN. 12. 8. 74

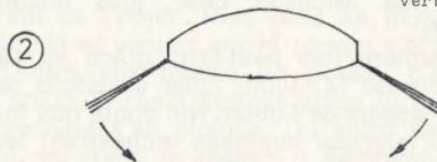
4 - La vitesse a décré pour devenir nulle. Les faisceaux lumineux se sont relevés pour devenir horizontaux, à une vitesse proportionnelle à celle de l'engin. Il est stabilisé à 50m d'altitude.



3 - La vitesse est maximale. Le témoin estime l'altitude de l'engin à 25m. Les faisceaux sont repliés verticalement.



2 - L'engin accélère. Les faisceaux vont se replier verticalement.



1 - L'engin est stationné sur le maïs. Le témoin n'observe pas de faisceau.



été très agitée. Ses camarades lui ont dit qu'il n'avait pas sa figure habituelle, sa femme lui a demandé lorsqu'il est revenu de son travail : « qu'est-ce que tu as ? tu es défiguré ».

LES CONSTATATIONS

Le témoin a une vision légèrement déformée des couleurs. Mis à part la couleur de l'engin « blanc lunaire », il n'y a comme autre teinte que l'orange des faisceaux. Il a choisi pour le désigner que le n° 150 brillait avec un peu du n° 149 du nuancier Pantone. Notons que pour un chef de sécurité les examens SNCF de vision sont très sévères pour les couleurs.

Le lieu exact de stationnement de l'engin est inconnu. Pas de trace visible. Pas de rémanence magnétique. Les maïs présentent des zones de « fatigue » mais rien de convaincant, aucun d'eux n'est brisé. On a trouvé également deux taupes mortes, rien ne permet de dire qu'il y a une relation avec l'engin.

LES LIEUX

Une ligne haute tension 90 Kv part d'une station à Ruffec, se dirigeant vers Fléac : panne éventuelle de courant à rechercher.

Pas de faille géologique sur les lieux. A 1 km au S de Salles-de-Villefagnan on trouve du Callorien, c'est-à-dire calcaires blanchâtres gélifs, grenus, en bancs épais parfois séparés par de minces lits marneux. Au-dessous nous sommes en présence d'Oxfordien, c'est-à-dire de marnes argileuses, généralement peu fossilifères.

LE TÉMOIN

Très sympathique, il s'est toujours mis à notre disposition, ainsi que son épouse. Sincère, il revit son aventure chaque fois qu'on en parle. Il a une

bonne mémoire, avec le souci de se rappeler les détails, cherchant à bien s'exprimer. Rappelons qu'il travaille dans un service de sécurité à la SNCF. Il n'a pas lu de récits relatant des témoignages sur les OVNI, excepté une fois dans un livre chez un dentiste. Comme la plupart des gens il ne prenait pas au sérieux le phénomène. Depuis son aventure il est devenu avide de récits sur les UFO.

N.D.L.R. — Cette année 1973-74 aura été fertile en incidents intéressants, grâce à la présence de LDLN sur les lieux et à la formation de ses enquêteurs, de plus en plus instruits des questions à poser et des renseignements à relever. Outre MM. Bouchet, Demaille, Poeydaban, que nous remercions au passage pour leurs sept pages de texte et leur travail, étaient au rendez-vous auprès du témoin trois enquêteurs LDLN, MM. Chasseigne, Eyma, Michaud, Bosc, tous enquêteurs de LDLN.

Pour la première fois peut-être, grâce au témoignage précis de M. Jobit, nous assistons au phénomène du départ de l'objet. Nul doute que les manœuvres du faisceau lumineux orchestrant les mouvements de l'engin vont intéresser bien des lecteurs.

Il n'y a pas cependant que l'aspect technologique que peuvent éventuellement présenter ces mouvements qui pourrait être intéressant.

Comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer pour d'autres observations, le phénomène se présente ici face au témoin, avec ses deux faisceaux lumineux placés bien symétriquement de chaque côté de l'objet, comme à la parade ! Ils ne sont ni de biais, ni de profil, ni de trois-quarts, mais de face et de même longueur. On ne peut pas s'empêcher de penser à un spectacle donné pour un unique bénéficiaire, le témoin Jobit.

On ne sait plus dès lors si la forme que le phénomène présente est bien l'expression d'une réalité matérielle, s'il s'agit de cinéma, ou s'il s'agit d'une vision subjective produite par l'esprit du témoin en interférence avec les radiations du phénomène. Le témoin est bien incapable de savoir si l'image qu'il perçoit est réelle ou provoquée, pour lui elle est bien matérielle sans aucun doute.

On peut aller d'ailleurs plus loin dans l'étude du psychisme de ce témoin.

Il faudrait lire à ce propos dans LDLN 130 de décembre 1973 « Remarques préliminaires sur la structure du phénomène UFO » de Julien Werverberg, tiré du bulletin de GESAG. Il y est dit notamment que les exemples sont innombrables pour lesquels les témoins perçoivent une relation entre leur profession et les UFO. J'aurais ajouté : et leurs préoccupations, ce qui élargit l'ouverture mais demande de mieux connaître le témoin.

Que fait le témoin précisément ? On apprend qu'il est chef de sécurité à la SNCF. Aux chemins de fer, il existe justement des signaux appelés sémaphores. Ils sont constitués essentiellement d'un mât au sommet duquel se meut un bras constituant le signal. Pour signifier l'arrêt du convoi le bras est horizontal, pour la voie libre : le déplacement, le bras est rabattu. Le témoin indique bien qu'à l'arrêt de l'engin les deux faisceaux sont horizontaux, et qu'ils sont rabattus au cours du déplacement ascensionnel. Simple coïncidence peut-être, mais c'est un aspect à ne pas négliger car avec le phénomène UFO il faut s'attendre à tout, et elle est bien dans la ligne des coïncidences déjà relevées.

Je crois que plus on avancera dans cette voie, plus on s'apercevra qu'il existe de nombreux cas mal étudiés où la vision, très sincère du témoin, est en relation directe avec ses préoccupations profondes au niveau du subconscient. Que l'on me comprenne bien, l'existence du phénomène n'est pas en cause, ce sont ses effets sur un témoin rapproché qui méritent une étude et qui peuvent rendre très aléatoire le récit qu'en donne le témoin, sa sincérité ne faisant aucun doute. Il faut donc, sans aucun doute, s'intéresser de plus en plus à la psychologie du témoin si l'on veut comprendre ce qu'il se passe à son niveau, et dont il n'est pas conscient.

Au cours de la même matinée, un autre atterrissage a eu lieu dans le même département, à La Brosse (voir LDLN N° 140 de décembre 74).

Citons pour mémoire, en 1954, les observations à Mansle (8 km au S), le 25 septembre, à Courcome (4 km au N-O), ce qui prouve que la région est visitée.

F. LAGARDE.

Un OVNI dans le parc de la Gaudinière à Nantes (Loire-Atlantique)

« PRESSE-OCEAN » du 1-10-1974

Quatre élèves du Centre de Rééducation professionnelle de la Gaudinière, MM. Sorba, Roguet, Gallen et Lotte, sont venus nous raconter le spectacle extraordinaire dont ils ont été témoins entre minuit et une heure au cours de la nuit de samedi à dimanche 29 septembre 1974.

Les quatre camarades, qui venaient de se séparer pour aller se coucher, après avoir passé la soirée ensemble dans la chambre de M. Sorba — au 1^{er} étage — ont peut-être assisté à l'atterrissage d'un OVNI, c'est du moins ce qu'ils pensent. Voici ce qu'ils nous ont déclaré :

M. Sorba : je me déshabillais en regardant en direction du terrain de football quand soudain je vis arriver une petite lumière rouge qui se dirigeait vers moi en se déplaçant à une allure très

tournoyante à la façon des feux de signalisation des ambulances, mais beaucoup plus grosse, rapide. Quand elle se fut rapprochée je m'aperçus qu'elle faisait partie d'un engin sombre en forme d'assiette renversée. J'ai aussitôt été prévenir mes camarades.

M. Roguet est arrivé dans la chambre alors que l'engin approchait à une distance de 150 m à 200 m, selon ses estimations. Il l'a vu atterrir à la façon dont tombe une feuille morte, en oscillant d'un bord à l'autre, dégageant une forte fumée blanche.

Le mystérieux objet était près à se poser quand arrivèrent à leur tour dans la chambre MM. Gallen et Lotte. Ils ont vu distinctement l'engin que surmontait une lumière rouge orangée

ATTERRISSAGE AVEC HUMANOÏDES A CURICO (Chili) le 25-11-68

Traduction M. BAILON

Les faits se sont déroulés le 25 novembre 1968, à 20:30, en plein milieu du printemps chilien (chaud et sec), alors que le soleil était en train de se coucher et que la lune était déjà visible. Alejandro Gonzalez Reyes, 34 ans, transporteur et vendeur ambulante, sortit de chez lui à cette heure-là pour aller chercher sa femme à son lieu de travail.

Il ne devait avoir parcouru qu'environ 25 m depuis son domicile, quand à une distance de 100 m, il vit descendre du ciel, qui se trouvait alors dégagé, un objet qui, en accélérant puis en ralentissant, se stabilisa à 50 m au-dessus du sol. Tout cela se déroula alors que le témoin n'entendait pas le moindre bruit.

L'OBJET

L'objet se présentait sous la forme de deux assiettes accolées bord à bord. La partie supérieure était convexe comme celle d'un champignon et comportait en son sommet une protubérance dont la forme ressemblait à un Y, que le témoin désignait toujours par le mot « antenne ». Sous l'objet se trouvaient quatre « pattes » d'une longueur approximative de 1 m. Dans le fuselage, qui avait 1,50 m de hauteur pour 1,80 m de diamètre, on distinguait des ouvertures qui semblaient être une porte et un hublot plus ou moins circulaire. L'objet était blanc, d'apparence solide

● ● ●

Les derniers arrivés devaient toutefois commettre une erreur en allumant la chambre où ils venaient d'arriver : aussitôt l'engin devait se déporter d'environ 50 m sur la droite. Il avait atterri dans le parc de la Gaudinière et venait de se placer en lisière du bois.

Les quatre camarades, qui suivaient attentivement le spectacle, ont vu un carré de lumière blanche, aussi crue que la lumière d'une lampe à iode, se détacher sur la paroi de l'engin, comme si une porte venait de s'ouvrir. Toutefois, ils ne devaient découvrir aucun personnage au cours de leurs observations. Trois nouveaux amis étaient arrivés, l'un avait apporté une paire de jumelles, qui ne leur permirent guère une meilleure observation.

Selon leurs estimations, les observateurs du phénomène estiment à cinq mètres le diamètre de l'engin. Retenus par la crainte, ils n'allèrent pas le soir-même sur les lieux de l'atterrissage, mais ils s'y rendirent dès l'ouverture du parc, le dimanche matin.

A l'endroit précis où ils avaient vu l'engin se poser, ils devaient constater que l'herbe était foulée sur un diamètre correspondant aux dimensions de l'engin. Cette trace circulaire était entourée de formes géométriques régulières, carrés et triangles, dont l'empreinte restait marquée sur le sol. En outre, les traces de trois points d'appuis étaient visibles, assez profondément enfoncées dans la terre ameublie par la pluie. A plusieurs endroits dans le parc, ils ont relevé une odeur semblable à celle du kérosène. Sur un arbre ils ont trouvé des traces de brûlures comme celles qu'aurait pu provoquer une tuyère de réacteur.

N.B. : une enquête détaillée paraîtra dans notre prochain numéro.

et n'avait ni halo ni éclair ; il brillait comme l'aluminium.

M. Gonzalez, effrayé, courut immédiatement se cacher derrière un peuplier, depuis lequel il put voir comment l'appareil descendait en diagonale jusqu'au sol. Cependant, le témoin ne peut pas préciser si l'objet se posa sur ses « pattes » ou s'il resta à quelques centimètres du sol, à cause de la distance (que nous évaluons à environ 70 m) et du grand contraste entre l'éclat de l'appareil et le sol.

OCCUPANTS

Quelques instants plus tard, trois êtres d'apparence humaine, bien proportionnés, mais dont la taille n'excédait pas environ 80 cm, descendirent de l'objet. Tous trois se mirent à faire des allées et venues sur le terrain d'atterrissage. L'un d'entre eux toucha un poteau d'éclairage, dont l'ampoule resta éteinte jusqu'au moment où l'humanoïde s'en éloigna. Un autre se mit à gratter le sol avec la main : il semblait ramasser une poignée de terre. Le troisième, qui avait un instrument à la main, se promenait autour de l'objet. Un quatrième occupant semblait se deviner à travers la porte de l'engin.

En entendant le bruit du moteur d'un camion qui se rapprochait sur la route, les trois êtres retournèrent rapidement à l'appareil ; le témoin ignore de quelle façon les êtres descendirent de l'engin et il ne sait pas non plus comment il y rentrèrent. Tout ce dont il put se rendre compte, c'est que l'humanoïde qui avait un instrument à la main semblait avoir des difficultés pour remonter.

Lorsque tous les occupants se trouvèrent à l'intérieur du vaisseau, celui-ci se mit à basculer en faisant le mouvement caractéristique de la feuille qui tombe et partit soudain à une vitesse vertigineuse. Il disparut rapidement dans la direction contraire à celle du soleil couchant, c'est-à-dire vers l'E.

Toute cette observation se déroula en 2 ou 3 mn ; il ne restait aucune trace sur le terrain.

Il est possible qu'il existe d'autres témoins, malgré la rapidité avec laquelle les faits se sont déroulés, puisque l'observation fut faite en plein Curico. Néanmoins, il ne nous a pas été possible d'en trouver d'autres, ce qui n'est pas très étonnant si l'on pense à la difficulté de les rechercher dans une population de plusieurs dizaines de milliers d'habitants.

Il est dommage que l'entrevue avec M. Gonzalez Reyes n'ait pas eu lieu à moins d'un an et demi de l'observation. Le récit comportant toutes les données dont le témoin a pu se souvenir, a été recueilli directement par notre correspondant de A.A. OVNIS à Santiago-du-Chili, Mlle Elena Marino, qui est convaincue de la sincérité de l'auteur de ce récit, dont on n'a jamais fait la moindre publicité.

GÉOPHYSIQUE DU LIEU

La ville de Curico, située au pied de la colline de Bellavista, se trouve sur une faille géologique qui sépare deux structures très diverses : le système géologique orographique connu sous le nom de « Cordillera de la Costa » et un autre compris

(suite page 24)

Problèmes de Détection

par Christiano R. KLEIN
Traduction M.-J. COUDREAU

Voici une brève description du projet sur lequel je travaille actuellement (fig. 1). Le but de cette recherche est d'étendre la détection à la fréquence audible et aux fréquences ultrasoniques du spectre électromagnétique. Le nouveau détecteur est donc complémentaire de l'Appro MA-73 C.

Quand le préampli est directement connecté à l'ampli la bande passante va de 400 Hz à 50 KHz. Ces limites sont imposées par la fréquence de la source d'énergie et ses harmoniques et par une station émettant en + ou .. 75 KHz en Europe. J'ai de bonnes raisons de penser que la bande des 10 Hz à 400 Hz est la bonne bande de détection des OVNI's, mais à cause des problèmes délicats des interférences de la source d'énergie cette bande a été négligée dans un premier stade de recherche.

L'amplitude minimum et la durée du signal déclenchant l'appareil peuvent être sélectionnées par le « circuit ajustable anti-parasite » dont le but est d'éviter les bruits indésirables : 1/10 sec. à plusieurs secondes. Dans des conditions idéales, quand le bruit est dû au transistor de préampli, l'opération de réglage peut être obtenue en réglant l'anti-parasite pour signal + bruit (valeurs RMS) 20 % plus élevé que le bruit. Cela correspond à un signal de 10 micro-Gauss crête à crête dans l'antenne du prototype. En conditions réelles de travail la sensibilité dépend des fluctuations du bruit de fond capté par l'antenne. Le convertis-

seur permet à l'opérateur d'entendre la bande ultrasonique, par conversion de la fréquence sur la bande audible, et de mesurer cette fréquence ultrasonique par la méthode des battements.

L'oscillateur local balaie continuellement la bande de 7 KHz à 70 KHz. Le détecteur, dans sa forme actuelle, nécessite un magnétoscope à cassette en vue d'enregistrer la bande des 400 Hz à 75 KHz. Du point de vue technique, le magnétoscope est la meilleure solution, mais c'est la plus onéreuse et la plus délicate. Je vois deux solutions permettant d'utiliser un magnétophone ordinaire : 1° - un balayage continu et automatique de l'oscillateur local. 2° - un série de valeurs discrètes des fréquences de l'oscillateur local, chaque fréquence étant utilisée pendant un intervalle donné pour convertir une portion de la bande ultrasonique, les différentes fréquences étant commutées par séquences. Avec une petite sophistication, ces systèmes peuvent être conçus pour se bloquer automatiquement sur la partie intéressante du spectre où se trouve le signal. Jusqu'à présent je n'ai pas eu l'occasion d'enregistrer en utilisant le magnétomètre. Pas d'enregistreur sous la main.

Un des buts du projet est de pouvoir utiliser des composants que l'on peut se procurer facilement. L'antenne peut être fabriquée à partir d'un transformateur de sortie d'un poste à lampes. Les



CURICO (suite de la page 23)

Elle se trouve donc à 200 km environ au S de Santiago qui est une zone d'intense activité géologique : dans la région de Curico — dont la limite à l'E est la Cordillère des Andes, avec deux volcans importants : le Peteroa (4.990 m) et le Planchon (2.850 m) — on trouve de nombreux gisements : or, fer, cuivre et soufre. D'autre part, la ligne BAVIC passe approximativement à une trentaine de kilomètres du point d'observation (fig. 3, a-b) (25 km, N.D.L.R.).

Ce cas hallucinant n'est certainement pas aussi parfait qu'on l'aurait voulu et les informations (qui ont l'inconvénient d'être souvent composées d'appréciations subjectives) ne sont pas aussi complètes qu'il faudrait. Mais il n'y a aucun doute que cette zone est l'un des principaux centres d'activité ufologique du monde, puisqu'elle se situe dans un cadre géologique particulier et qu'elle est traversée par la principale ligne orthoténique découverte par Aimé Michel.

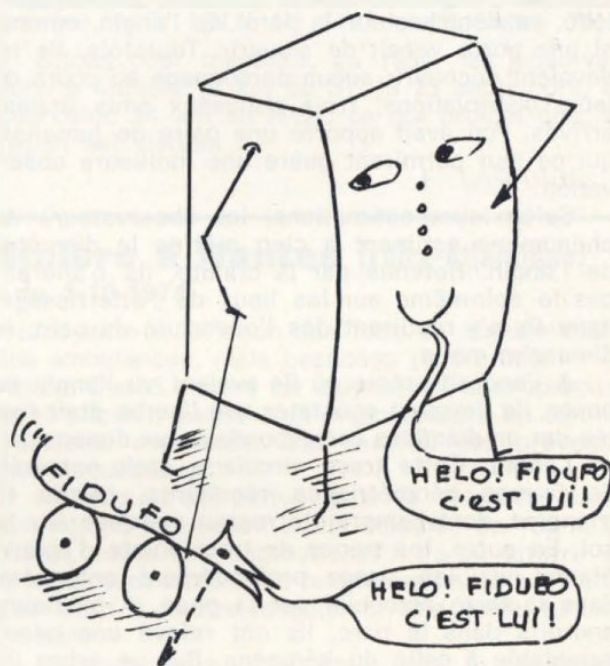
Cette information a été réalisée à partir des déclarations de M. Alejandro Gonzalez Reyes, du 30 mai 1970, recueillies sous forme de questionnaire que nous possédons dans nos archives.

Réalisé par : Jesus Maria Sanchez (directeur), Jose Maria Cano (de A.A. OVNI's central).

Illustrations : Jose Maria Cano.

— A.A. OVNI's, Martin F. Villaran, 5 bajo C. PORTUGALETE (Vizcaya), ESPAGNE.

FIDUFO



Voir « Nos Activités » page 7.

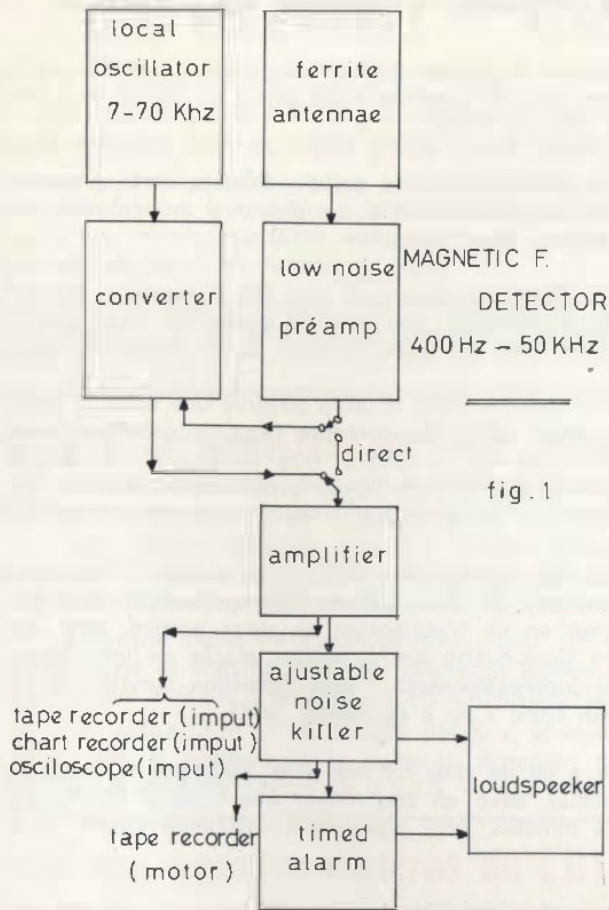


fig. 1

ferrites sont 4 noyaux ordinaires utilisés pour les antennes de postes radio. Les transistors « Low Noise » sont du modèle utilisé pour les préamplificateurs de magnétophone. Les autres transistors sont en général des petits transistors. Pas de « muMétal » à cause de la difficulté de se procurer la petite quantité utilisée. Et la ferrite est probablement meilleure ou au moins comparable au « muMétal » au point de vue des performances. Ce matériel peut se trouver facilement chez un électronicien. C'est donc un compromis de coût et de facilité de construction d'un côté, et de performances de l'autre.

Le projet est tel qu'une personne intéressée peut avoir un détecteur valable à un prix le plus bas possible, et dans le cas d'une recherche approfondie, on peut avoir un plus grand nombre d'unités en opération pour un budget donné. Beaucoup d'améliorations peuvent être apportées avec un peu plus de travail et de prix. Une antenne plus grosse et plus de ferrite peuvent multiplier par 10 la sensibilité. Des transistors « FET » peuvent également l'accroître par un autre facteur 10. Cette sorte de transistors n'est pas utilisée à cause d'une protection insuffisante contre des signaux trop forts captés par l'antenne, auquel cas le transistor serait détruit. Cependant ces améliorations peuvent être apportées si le bruit de fond est assez bas.

La pire source d'interférence est due à la proximité du chemin de fer électrifié. Je ne connais pas beaucoup ce domaine au point de vue interférence, mais il semble que l'on utilise le 500 Hz

plutôt que le 50 Hz. La fréquence est constante, mais elle est soumise à des fluctuations de volume qui rappellent le train en marche, s'arrêtant, repartant... etc... Le champ d'interférence change donc de direction avec le temps, en fonction de l'endroit où se trouve le train je suppose. Ainsi il est impossible d'éliminer cette sorte d'interférence par orientation de l'antenne. Je suppose aussi que ce problème est dû au fait que le circuit électrique est complété par une mise à la terre par le rail, et qu'un bon contact d'un rail au suivant n'est pas toujours bien réalisé, ce que j'ai vérifié. En certains endroits il est possible de détecter le train quand il est à des kilomètres.

Une autre source d'interférences est produite par les transformateurs électriques. Les propriétés directionnelles de l'antenne permettent de les étouffer. Il n'a pas été fait d'expériences, mais dans tous les cas essayés, il a été possible d'utiliser la pleine sensibilité à moins d'un km d'une grosse station de transformation.

La troisième source d'interférences provient d'une certaine sorte de réverbères. L'interférence est très forte, mais dans une petite plage seulement. Pas d'interférence à plus de 200 m d'un circuit circulaire. (Les réverbères forment souvent un circuit circulaire en forme de grand anneau).

Les lignes haute tension ne donnent pratiquement pas d'interférences (contrôlé).

Palaiseau, où je vis, et Orsay, où se trouve l'Université, sont des banlieues de Paris à haute densité de population, source de bruits de fond élevés. Il m'a pourtant été possible de trouver des emplacements où le bruit de fond était plus bas que le minimum détectable au magnétomètre, c'est-à-dire moins de un micro-Gauss. Ainsi, les montages les plus sensibles peuvent être utilisés. Je pense à des détecteurs à large bande pour l'alarme, associés à des filtres à bande étroite pour l'écoute directe ou l'enregistrement. Enfin, en France, il existe de nombreuses maisons isolées qui ont un certain pouvoir d'interférence. Aussi, je pense développer une forme plus sensible de magnétomètre avec antenne démontable. En utilisant des techniques connues, il est possible d'accroître la sensibilité suivant un facteur de 1000, peut-être de 10 000, sans beaucoup de complexité ni de coût.

Dû au fait que, pour une utilisation entièrement automatique, des enregistreurs doivent être utilisés, le prix total de l'appareillage sera assez élevé, aussi devra-t-on utiliser la sensibilité au maximum.

Il me semble que la meilleure méthode est d'enregistrer continuellement afin de ne pas perdre une partie du signal. Une vitesse de bande lente aidera à localiser où se situe la partie intéressante. Il faudrait 100 enregistreurs ou plus.

Le contrôle automatique du niveau d'enregistrement est nécessaire.

Une version simplifiée du détecteur, sans alarme, sans enregistrement, seulement auditive, peut être réalisée à très bas prix. Un certain bruit de fond est toléré par le haut-parleur, on a la même sensibilité qu'avec l'alarme automatique.

C.-R. KLEIN.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

OCTOBRE 74 : TURNEY VALLEY (Canada, Alberta)

Un engin, de couleur blanche, et vrombissant a été observé au-dessus d'une ferme près de Priddis, à l'O de Calgary, puis s'est dirigé vers les Rocheuses. Au télescope, on a pu observer trois objets en forme de « diamants », se déplaçant par sauts vers l'O (Presse du jeudi 24 octobre 1974).

LE 6 DECEMBRE 1974 : ECHIROLLES (Isère)

Un de nos lecteurs, vendredi à 21:18, a vu dans le ciel d'Echirolles un « groupe d'objets verts phosphorescents », volant en formation (en V renversé), et se déplaçant de S-SO en N-NE. Le témoin a cru entendre un sifflement, que sa femme, elle, n'a pas perçu (« Dauphiné Libéré » du 7 décembre 1974).

DATE IMPRECISE : ECOUCHE

Près de l'intersection des routes d'Avoines et de Joué-Le Plain, est apparu un trou (de 6 m sur 5, profond de 8 m) dans le sol. Un peu plus loin, au lieu-dit l'Abbaye de Montgaroult, une seconde excavation a été découverte. Toutes les suppositions sont émises. Le Génie Rural s'est rendu sur place (Journal du 29 novembre 1974).

MARDI 19 NOVEMBRE 1974 : UZES (Gard)

Christophe Fernandez, 16 ans, seul dans la maison de ses parents, vers 18:30, a observé une énorme boule blanche à 40 m de la maison environ. De couleur bizarre, la boule avait des contours flous, elle brillait, mais n'éclairait pas. D'autres lueurs semblaient se déplacer à l'intérieur de la sphère, très lentement. Christophe a pu observer la boule pendant près d'une demi-heure, et prendre des photos. Après avoir mis en marche son électrophone, C. Fernandez a pu constater la disparition de la boule (« Midi-Libre » du 20 décembre 1974).

MERCREDI 4 DECEMBRE 1974 : MONTPELLIER (Hérault)

Entre 12:35 et 12:50, un couple de professeurs a aperçu dans le ciel un objet très brillant, d'apparence métallique, de contour circulaire mais indistinct, semblant constitué de deux parties incomplètement séparées. Fixe pendant une dizaine de minutes, l'objet a changé de forme en se fragmentant en deux parties, puis une seconde fragmentation en deux de chaque partie ; il est apparu alors quatre petits disques, placés en ligne droite. Le plus haut semblait séparé des trois autres. Ils ont disparu progressivement. Cette apparition survient un an exactement après la vague d'apparition sur Montpellier (« Midi Libre » du 8 décembre 1974).

MERCREDI 18 DECEMBRE 1974 : PRIVAS (Ardèche)

Mercredi soir, un peu après 19:00, M. Louis Cazeneuve a vu de chez lui une vive lueur sur la crête de Blandine. Elle avait la forme d'un croissant, brillant d'un vif éclat, avec en son milieu une espèce de flamme rouge entourée d'un halo. Le phénomène dura une dizaine de minutes, puis disparut (« Dauphiné Libéré » du 21 décembre 1974).

LUNDI 20 JANVIER 1975 : MAURIN (Hérault)

Vers 18:55, une douzaine d'habitants de Maurin ont observé « une grosse boule rouge ». Un des témoins et sa femme l'ont vu descendre lentement sur le plateau et remonter aussi vite qu'une fusée.

Le même phénomène aurait été observé la veille à la même heure, au même endroit. Et deux boules rouges auraient été vues à Juvignac.

Enfin, il y a un an, trois jeunes gens auraient vu une soucoupe volante posée près de la vieille chapelle de Saint-Baudile (« Midi Libre » du mardi 21 janvier 1975).

N. B. : D'après une enquête qui vient de nous parvenir, il s'agit d'une méprise.

MARDI 21 JANVIER : LAMBRES (Nord)

Dans la soirée, plusieurs habitants de Lambres ont observé un objet lumineux en forme de casque ou d'une vasque à l'envers, d'une cinquantaine de cm de base (subjectif), avec, par intermittence, deux points plus brillants, comme des phares. En bougeant, l'objet prenait une brillance plus argentée. Après un long temps d'observation, l'objet disparut vers Arras (« Nord-Matin », du 24 janvier 1975).

COMMUNIQUÉS

NOTE DE SERVICE

Les rapports, photos, dessins, cartes qui les accompagnent, se retrouvent parfois en très grand nombre sur mon bureau. Certains demandent des explications complémentaires et donc des lettres à faire, il y a le courrier à traiter, d'autres affaires en cours, et il est impossible de pouvoir tout traiter en même temps. Les papiers sont remaniés, subissent des manutentions, les documents joints se séparent des rapports, et il ne m'est pas toujours possible, à première vue, de savoir à quoi se rapporte le document séparé du texte, ni à qui appartient la carte isolée qui m'a été fournie. Bien sûr je devrais à l'arrivée, et sans attendre, mettre moi-même tous les renseignements désirables sur les documents. Mais les conditions de travail sont difficiles, même les lettres en cours sont souvent interrompues plusieurs fois avant leur achèvement, des rapports en cours de frappe attendent plusieurs jours avant de pouvoir être achevés... Alors, ami correspondant, aidez-moi ; avant d'ex-

pédier vos rapports et documents, n'omettez pas de mettre au dos l'explication qui les rattache au rapport, sur les cartes qui doivent vous être retournées, votre nom et adresse, cela m'évitera du travail et le souci de ne plus savoir à qui retourner le document, qui devient une épave, que je ne peux ni classer ni réexpédier.

F. LAGARDE.

SERVICE D'ARCHIVES

Les nombreux correspondants de Mme GUEU-DELOT voudront bien prendre note que pour un bon acheminement de leur courrier il faudra désormais écrire à Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 4000 MONT-DE-MARSAN, au lieu du n° 28 anciennement indiqué. Le changement de numéro résulte d'une modification de la numérotation de la rue par la municipalité.

OMISSION : l'enquête en Bigorre (Aspin) figurant dans LDLN N° 141 de janvier 75, a été effectuée par l'équipe COUDREAU, de Toulouse, que nous tenons ici à remercier vivement.

tenons ici à remercier vivement, de même que M. Yves GERSANT, qui a fait l'enquête sur le cas de Saint-Malo.

UN EXPLOIT... GRACE A NOS LECTEURS

En 1968 : l'abonnement à LDLN seul comprend 6 N° de 24 pages, soit 144 pages dans l'année, pour le prix de 18 F.
En 1975 : l'abonnement à LDLN seul comprend 10 N° de 28 pages, soit 280 pages dans l'année, pour le prix de 35 F.
DANS CHAQUE CAS LE COUT D'UNE PAGE POUR NOS LECTEURS EST DE 12,5 CENTIMES.

Y aviez-vous songé ? Malgré les cascades de hausses subies depuis 1968, le prix de la page est resté le même pour nos lecteurs, cela grâce à la forte progression du nombre des abonnés. Pour continuer à faire échec à la hausse, ou limiter celle-ci au strict minimum (en cas de besoin impérieux), aidez-nous encore en provoquant de nouveaux abonnements. Merci de cela !

Plus nous sommes nombreux, mieux nous sommes informés (et à un prix modique), et davantage nos objectifs sont atteints (de recherche et d'information du public). L'action lucide et l'union demeurent nos moteurs puissants.

R. V.

IL N'Y A QUAND MÊME PAS QUE LES OVNIS QUI VOLENT !

...Et qui intéressent nos lecteurs ! Nombreux sont ceux qui se passionnent pour l'aviation et pour les sports aériens, certains sont également d'excellents pilotes.

Nous avons rencontré pour eux l'équipe rédactionnelle de la revue : « PILOTE PRIVE », une équipe jeune, dynamique, et qui ne se prend au sérieux que pour son travail ; mais alors très au sérieux, sur le plan documentaire et technique, ce qui n'empêche pas les textes d'être pleins d'humour et très agréables à lire.

La revue traite de l'aviation d'agrément, de sport et d'affaires. Une très large place est réservée aux autres sports et activités de l'air : planeurs, ballons, montgolfières, ailes libres, maquettes, parachutes, etc... Et une rubrique « OVNI », dirigée en exclusivité par LDLN.

« L'AERO-CLUB ET LE PILOTE PRIVE », la revue des loisirs de l'air : 8 F le numéro en kiosque ; abonnements : 80 F à l'année pour 12 numéros. Adresse : 8, rue Milton, 75009 PARIS. Règlement par mandat, chèque bancaire ou postal à l'ordre de S.E.E.S. — CCP : LA SOURCE 33 829 32.

Liste des anciens numéros de LDLN disponibles, avec leurs sommaires :

Ces numéros peuvent être commandés soit séparément, en tenant compte des indications relatives à chacun d'eux, soit globalement. Le coût de la totalité de ce qui est disponible (LDLN + Pages Sup), du n° 96 au n° 121 inclus, est de 91 Francs. Versement à effectuer comme pour les abonnements, voir page 2.

N° 96 : 4 Francs avec les « Pages sup », ou 3 Francs sans.

Face à la vérité - L'Autruche - Pleins feux sur le Morvan - De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations.

Pages supplémentaires :

Menaces de séisme - Météorites, météores, MOC - Hypothèse - Science : information des hologrammes par le son - Champignons et MOC - Les récits de l'Inde ancienne - Races de géants.

N° 97 : 3 Francs (« Pages sup » épuisées).

Les MOC et les effets physiologiques - Ils ont des yeux, et quels yeux ! mais ne voient rien ! - Les enquêteurs - Les enquêtes de nos collaborateurs - Les fausses soucoupes de l'Etna - Un atterrissage méconnu de 1954 - Une observation au Centre Radioélectrique de Sainte-Assise - Soucoupomanie, Fanatique des soucoupes, Soucoupistes - Atterrissages récents de MOC - Quelques cas récents observés en France - Rétrospective et perspectives - Le petit homme de Gaffney - Bilan de la campagne nationale 1968 d'observation.

N° 98 : Seules les « Pages sup » sont disponibles : 1 Franc.

Réalité

Les fossoyeurs du Progrès (suite et fin) - $\frac{\text{Réalité}}{\text{Illusion}} = \text{Relativité}$ - La nouvelle Atlantide (suite et

fin) - Réflexion à propos des MOC - A propos des chutes de blocs de glace.

N° 99 : Seules les « Pages sup » sont disponibles 1 Franc.

« Connais-toi toi-même » - Biologie et synthèse biologique - Des gravures rupestres aux visiteurs du Cosmos - Relations entre l'activité solaire et quelques phénomènes terrestres - Les fils de la Vierge.

N° 100 : Seules les « Pages sup » sont disponibles : 1 Franc.

Quelques propos sur l'inconnu - Relations entre l'activité solaire et quelques phénomènes terrestres - La mystification de « l'homme omnivore ».

N° 101 : 4 Francs avec les « Pages sup », ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - Les MOC : un problème scientifique international (suite) - Soucoupes volantes et gravitation (suite) - Y a-t-il un mystère dans les lacs suédois ? - Les structures du phénomène MOC - Les enquêtes de M. Gueritault dans la Drôme - A propos du rapport du comité Condon (suite et fin).

Pages supplémentaires :

Pluton - Corrélation entre les effets des MOC et les effets biologiques des ondes électromagnétiques courtes et extra-courtes - MOC : voir plus clair - Réflexions - La mystification de « l'homme omnivore » (suite et fin).

(suite page 28).

(Suite de la page 27)

N° 102 : Seules les « Pages sup » sont disponibles : 1 Franc.

Non ! les vaccinations n'ont pas fait régresser les épidémies - A propos de l'homme de Neanderthal
Réflexions (suite et fin).

N° 103 : 4 Francs avec les « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissage (suite) - Les MOC : un problème international (suite) - Soucoupes volantes et gravitation (suite et fin) - Pleins feux sur la Bretagne (suite) - Evillers : 20^e observation - Les atterrissages de MOC s'intensifient aux U.S.A.

Pages supplémentaires :

L'homme dans l'univers pensant - De tout un peu - Le voyageur du Cosmos - MOC : Reine de presse
Le symbolisme du « Petit Prince ».

N° 104 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - MOC : un problème scientifique international (suite) - Détection UFO - Pleins feux sur la Bretagne (suite) - Atterrissage à Evillers - De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations.

Pages supplémentaires :

Science sans conscience... - Sans raison ! - Une explication de la lévitation - De l'insolite et divers - Alimentation et croissance.

N° 105 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - La contre-enquête sur la vague de 1954 - Insolite survol sur Paris - Pleins feux sur la Bretagne (suite et fin) - Les MOC : un problème scientifique international (suite et fin) - Une nuit en compagnie des MOC - Le problème des MOC.

Pages supplémentaires :

Crédules et incrédules - L'eau superdense - L'astronomie égyptienne - Les bizarreries du voyage d'Apollon XII.

N° 106 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - Un atterrissage spectaculaire à Dinan - De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations - Encore Evillers - Hypothèse sur la relation MOC et failles - L'auberge espagnole - Voici une interview de l'équipe de « Lumières dans la nuit » - Qu'est-ce que « Résufo » ?

Pages supplémentaires :

L'homo sapiens et son malaise - Manger c'est choisir - A propos de séismes - La lune, relais cosmique que ? - Curieux bijou en forme de « Jet » - Mon opinion.

N° 107 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - Enquête en Aveyron - Enquête à Matadepera (Espagne) - Atterrissage à Mendoza (Argentine) - Poursuite sur l'axe François-Chemaudin (Doubs) - Une nouvelle observation en Côte-d'Or - On nous pêche...

Pages supplémentaires :

A la chasse aux météores dans le sud de l'Allemagne - Nocivité des vaccinations.

N° 108 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - Enquête en Aveyron (suite) - Une enquête à Rouillac - 21 années de rapports UFO - Bavic et la géophysique - Détection UFO - Réflexions - Où en sommes-nous ?

Pages supplémentaires :

Le passage de Mercure devant le soleil (9 mai 1973) - Failles et séismes - Les lampes « éternelles » - D'Hermès à Napoléon, ou l'histoire d'un petit homme rouge.

N° 109 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Un siècle d'atterrissages (suite) - Enquête en Aveyron (suite et fin) - Une jument s'envole au départ d'un MOC - Observation photographique du ciel - 21 années de rapports UFO (suite et fin) - A propos de l'expérience du 20 juin 1970.

Pages supplémentaires :

Une question vitale - Un halo solaire exceptionnel - D'Hermès à Napoléon, ou l'histoire d'un petit homme rouge (suite et fin) - L'archiviste.

N° 110 : 4 Francs avec « Pages sup » ou 3 Francs sans.

Le colloque de Lyon (8-11-70) - Un siècle d'atterrissages (suite) - En Aveyron - L'atterrissage d'Ucero (Espagne) - En Argentine - Le cas de l'île Déception - En pensant tout haut - Courrier « Résufo ».

Pages supplémentaires :

Le combat pour la vie - L'empoisonnement des populations - Tremblements de terre et soucoupes volantes.

(à suivre)

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne — Dépôt légal 1^{er} trimestre 1975